

**Initiative sur la participation
des Autochtones au
marché du travail**

Guide des employeurs de l'IPAMT

Supplément régional

Région du Manitoba

L'emploi Autochtone, ça marche !

Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004, représentée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. L'information contenue dans ce document ne peut être reproduite dans son ensemble ou en partie sans l'autorisation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.



Conception graphique : Beesum Communications
www.beesum-communications.com



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Site Web de l'IPAMT: www.ainc-inac.gc.ca/ai/awpi/index_f.html

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 2004

QS-7056-000-FF-A1

N° de catalogue R2-88/3-2004 F-PDF

ISBN / ISSN: 0-662-76279-7

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the
title: *AWPI Employer Toolkit,
Regional Supplement – Manitoba Region*

Avis à l'intention des utilisateurs

Le présent guide se veut un supplément à la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. Le *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba* ne comprend donc que des renseignements traitant de questions régionales. Par conséquent, vous ne trouverez que quelques parties des chapitres 3, 5 et 6 dans les suppléments régionaux. L'aperçu, le glossaire et les chapitres 1, 2 et 4 se trouvent uniquement dans le guide national. Si vous ne possédez pas ce dernier, veuillez en faire la demande auprès du coordonnateur régional de l'IPAMT de votre région (voir Section 6.2).

À TOUS NOS PARTENAIRES

« Le grand nombre de jeunes autochtones qui s'engagent sur le marché du travail soulève un problème crucial si l'on songe au peu de progrès que la société a réalisés en ce qui concerne l'emploi des Autochtones. Nous devons nous attaquer à ce problème immédiatement, et il appartient aux entreprises de donner l'exemple. »

—Frank Wesley, Aîné
ojibway, Cat Lake, Ontario

« Les Métis sont de jeunes travailleurs dynamiques qui n'ont pas encore donné toute leur mesure. En tant que Métis, j'ai travaillé toute ma vie, et ce travail m'a permis de subvenir adéquatement aux besoins de ma famille. Cette idée de collaborer avec les Métis profitera à l'ensemble des collectivités. »

—Gifford Sanderson, Aîné
métis, Duck Bay, Manitoba

« Aujourd'hui, quels que soient notre race ou notre lieu de résidence, il est important d'avoir un emploi. Cela est d'autant plus important pour les peuples autochtones au Canada, qui connaissent un taux de chômage élevé. Pour réussir en ce domaine, les entreprises, les organisations et les gouvernements doivent unir leurs efforts pour favoriser l'emploi des Autochtones et faire connaître la question. Une telle initiative créera un climat qui permettra aux Autochtones d'être plus compétitifs sur le marché du travail. »

—Leah Idlout-Poulsen,
Aînée inuit, Pond Inlet,
Territoires du Nord-Ouest

L'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail a pour mandat de promouvoir et d'accroître l'emploi des Autochtones. Elle se fonde sur les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones caractérisés par le respect mutuel, l'innovation et la poursuite de l'excellence.

Le Guide des employeurs de l'IPAMT a été conçu pour vous aider :

- à approfondir vos connaissances sur des questions qui touchent l'emploi des Autochtones;
- à trouver des modèles, des outils et des ressources pour améliorer vos habiletés en tant qu'employeur visant l'emploi d'Autochtones;
- à communiquer avec des personnes et des organisations qui peuvent vous aider à promouvoir la main-d'œuvre autochtone.

Les entreprises, les personnes qui travaillent dans le domaine des ressources humaines et les gestionnaires hiérarchiques, entre autres, trouveront dans ce guide des renseignements utiles qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances. Pour tenir compte de la diversité démographique et économique des peuples autochtones au Canada, on a prévu onze guides, un d'envergure nationale et dix d'envergure régionale. Il n'est pas nécessaire de lire ce guide de la première à la dernière page. Vous pouvez tout simplement trouver les sections qui s'appliquent à votre cas et les consulter directement.

Le Guide des employeurs ne doit pas être perçu comme l'unique réponse. C'est plutôt un instrument pour vous aider à élaborer votre propre approche — une approche qui s'intégrera bien dans votre organisation et améliorera votre situation.

L'IPAMT a été mise en place pour vous aider. Ses coordonnateurs régionaux sont à votre disposition à travers le pays. Vous trouverez leurs numéros de téléphone à la section 6.2. N'hésitez pas à communiquer avec eux. Ils vous mettront sur la bonne voie et vous aideront à atteindre un objectif dont tous bénéficieront — à mettre à contribution, à votre grand avantage, les capacités des Autochtones.

« L'engagement de former et d'appuyer des partenariats entre les Autochtones, les non-Autochtones et le monde des affaires pour favoriser à la fois la création d'emplois et la croissance économique représente l'une des occasions les plus stimulantes offertes au Canada aujourd'hui. Son succès est certain! Ce sera la prochaine génération qui en profitera le plus. Il assurera l'avenir d'un grand nombre de jeunes des deux cultures qui, aujourd'hui, ne savent pas trop ce que l'avenir leur réserve. Laissons-leur un héritage qui changera le quotidien de tous au Canada. »

—Kerry Hawkins, président,
Cargill Limited

« À la Banque Royale, nous croyons que répondre aux besoins d'emploi chez les Autochtones dans un climat de collaboration visant le changement constitue une excellente stratégie d'affaires. Les Autochtones qui pénètrent le marché du travail représentent un nombre croissant d'employés talentueux et de clients éventuels. Nous voulons établir des relations durables qui apporteront, à long terme, des avantages tant pour les collectivités autochtones que pour la banque. En investissant aujourd'hui dans les peuples autochtones, nous gagnerons tous. »

—Dennice M. Leahy, première
vice-présidente et directrice
générale, Banque Royale du
Canada

REMERCIEMENTS

Les représentants de l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail (IPAMT) désirent exprimer leur gratitude à tous ceux et celles qui ont participé à la préparation du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba*. Sans leur contribution précieuse, la publication de ce document aurait été impossible. Ils veulent aussi remercier les organisations autochtones, les entreprises et les organismes gouvernementaux suivants :

Organisations autochtones

Anishinaabe Owayishi Assembly of Manitoba Chiefs Centre for Aboriginal Human Resource Development Ainés, Manitoba Métis Federation	Conseil des Aînés, Assembly of Manitoba Chiefs Manitoba Métis Federation Partners for Careers (Partenaires pour des carrières)
--	--

Note : Un Miigwetch tout spécial à Jolene Mercer, notre stagiaire universitaire d'été, pour le travail accompli auprès de Roberta Hewson, du programme Partenaires pour des carrières.

Entreprises

Arnold Bros. Transportation Assiniboine Credit Union Construction Association Rural Manitoba Inc. La Great-West, compagnie d'assurance-vie Interim Management Services Inc. Manitoba Aerospace	Manitoba Hydro Société d'assurance publique du Manitoba Romanow, Bear & Associates RBC Banque Royale Safeway Canada Ltd. Winnipeg Police Service
--	--

Organismes gouvernementaux

Agence canadienne d'inspection des aliments Commission canadienne des grains Commission de la fonction publique - Manitoba Justice - Manitoba	Direction générale de l'éducation des autochtones TransCanada Commission de la fonction publique du Canada
--	--

L'équipe de l'IPAMT du Manitoba désire en outre remercier les nombreuses autres organisations autochtones, entreprises et ministères gouvernementaux qui ont partagé leurs expériences avec elle. Chacun a contribué au succès du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba*.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 3 : Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones

3

Section 3.1 Résumé du chapitre	Page 3-2
Section 3.3 Information statistique et démographique	Page 3-3
Section 3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones.....	Page 3-18

CHAPITRE 5 : Sensibilisation à la réalité autochtone

5

Section 5.1 Résumé du chapitre	Page 5-2
Section 5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones.....	Page 5-3

CHAPITRE 6 : Ressources à la disposition des employeurs

6

Section 6.1 Résumé du chapitre	Page 6-2
Section 6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT	Page 6-4
Section 6.4 Organisations autochtones.....	Page 6-5
Section 6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones.....	Page 6-22
Section 6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation	Page 6-33
Section 6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones	Page 6-40
Section 6.8 Outils de référence	Page 6-47
Section 6.9 Sites Web.....	Page 6-55

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 3 : Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones

1. Population

Figure 1 : Croissance de la population autochtone du Manitoba (1981-2001)	Page 3-4
Figure 2 : Proportion de la population autochtone par rapport à la population totale du Manitoba (1981-2001)	Page 3-5
Figure 3 : Composition de la population ayant une identité autochtone au Manitoba (2001).....	Page 3-6
Figure 4 : Pourcentage des jeunes au sein des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (2001)	Page 3-7

2. Lieu de résidence

Figure 5 : Répartition de la population manitobaine ayant une identité autochtone selon les lieux de résidence (2001)	Page 3-8
Figure 6 : Population autochtone au sein des centres urbains du Manitoba (2001)	Page 3-9
Figure 7 : Pourcentage d'Autochtones au sein des populations des centres urbains du Manitoba (2001)	Page 3-10

3. Emploi

Figure 8 : Croissance de la main-d'oeuvre autochtone du Manitoba (1986-2001).....	Page 3-11
Figure 9 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Manitoba selon les secteurs économiques (2001)	Page 3-12
Figure 10 : Taux de participation à la vie active des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (1986-2001).....	Page 3-13
Figure 11 : Taux de chômage des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (1986-2001)	Page 3-14

4. Niveau de scolarité

Figure 12 : Croissance de la population autochtone manitobaine possédant une éducation postsecondaire (1969-2001).....	Page 3-15
Figure 13 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone manitobaine selon le niveau de scolarité (1991 et 2001).....	Page 3-16

5. Pouvoir d'achat

Figure 14 : Croissance du marché autochtone au Manitoba (1986-2001).....	Page 3-17
--	-----------

CHAPITRE 5 : Sensibilisation à la réalité autochtone

Population autochtone

Figure 15 : Communautés autochtones du Manitoba (2002)	Page 5-6
Figure 16 : Populations indienne et inuite du Manitoba (2003)	Page 5-7
Figure 17 : Répartition des régions de la Manitoba Métis Federation	Page 5-8
Figure 18 : Structure de la Manitoba Métis Federation	Page 5-9

CHAPITRE 3

Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones



L'emploi d'Autochtones est directement lié à de nombreuses questions qui ont trait aux affaires, qu'il s'agisse de stratégies à long terme ou d'activités journalières. Vous trouverez dans ce chapitre des renseignements qui aideront votre organisme à mieux comprendre ces questions.

La section 3.1 résume ce chapitre. **La section 3.2 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** Une information de nature statistique et démographique qui aidera les employeurs à définir leurs propres raisons d'affaires se retrouve à la section 3.3. La section 3.4 vise à informer les employeurs sur les droits relatifs à l'emploi des Autochtones prescrits par diverses politiques et lois.

Contenu du CHAPITRE 3 :

3.1	Résumé du chapitre	3-2
3.3	Information statistique et démographique.....	3-3
3.4	Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones	3-18

Note: L'IPAMT remercie toutes les organisations citées ci-dessous ayant bien voulu partager leurs ambitions et réalisations avec nous. Ceci est l'autre exemple de l'engagement concernant l'emploi des autochtones et de l'IPAMT.



3.1 Résumé du chapitre

3.3

Information statistique et démographique (page 3-3)

Vous trouverez dans cette section de l'information statistique et démographique (graphiques et tableaux) qui permettra aux employeurs de mieux comprendre la stratégie d'affaires de leur entreprise en matière d'emploi des Autochtones. Les graphiques de cette section appuient les exemples donnés à la section 3.2 dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*.

Cette section contient des données très variées, y compris des profils et des projections démographiques, des données sur le marché du travail et les niveaux de scolarité, de même que de l'information sur les entreprises autochtones. Des données semblables sur la population non autochtone sont offertes en guise de comparaison.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour préparer leur stratégie d'affaires et pour élaborer d'autres stratégies et des plans d'action réalistes en vue d'accroître le nombre d'employés autochtones.

3.4

Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones (page 3-18)

Cette section résume les lois et les politiques ayant trait à la participation des Autochtones au marché du travail qui influencent le milieu des affaires.

Vous y trouverez des lois relatives à l'emploi telles que des lois provinciales sur les droits de la personne. Les volets touchant l'emploi des Autochtones, d'autres types de législation, comme la législation sur les évaluations environnementales, sont inclus et seront particulièrement utiles aux employeurs des secteurs des ressources.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour mieux comprendre les considérations liées à l'emploi des Autochtones et se sensibiliser davantage aux questions contemporaines qui touchent les Autochtones.



3.3 Information statistique et démographique

1. Population.....	3-4
2. Lieu de résidence.....	3-8
3. Emploi.....	3-11
4. Niveau de scolarité	3-15
5. Pouvoir d'achat.....	3-17

☆ Voir aussi

Section 5.8 : Communautés et groupes linguistiques autochtones.....5-3

Section 6.8 : Outils de référence6-47

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la section des Renseignements statistiques, Direction de la qualité de l'information et de la recherche (ministère des Affaires indiennes du Nord canadienne), soit par courriel à instat@inac.gc.ca, soit par téléphone au (819) 953-9999.

Note: l'IPAMT souhaite mettre l'accent sur l'intention de cette section. **Les statistiques ont été stratégiquement sélectionnées afin de supporter l'élaboration de la stratégie d'affaires visant l'emploi des Autochtones.** Bien que les chiffres puissent changer au fil des années, les tendances et les projections présentées demeureront relativement stables. Ces tableaux visent à fournir un aperçu de l'emploi des Autochtones et de son influence sur la rentabilité des entreprises. Pour plus de précisions, veuillez vous référer aux descriptions sous les tableaux.

Définir la population autochtone

Il existe deux types de populations autochtones. Toutes deux sont définies selon les données recueillies lors de recensements. La **population ayant une ascendance autochtone** est constituée de tous les individus s'étant déclarés d'origine autochtone ou disant appartenir à un groupe ethnique autochtone, totalement ou en partie.

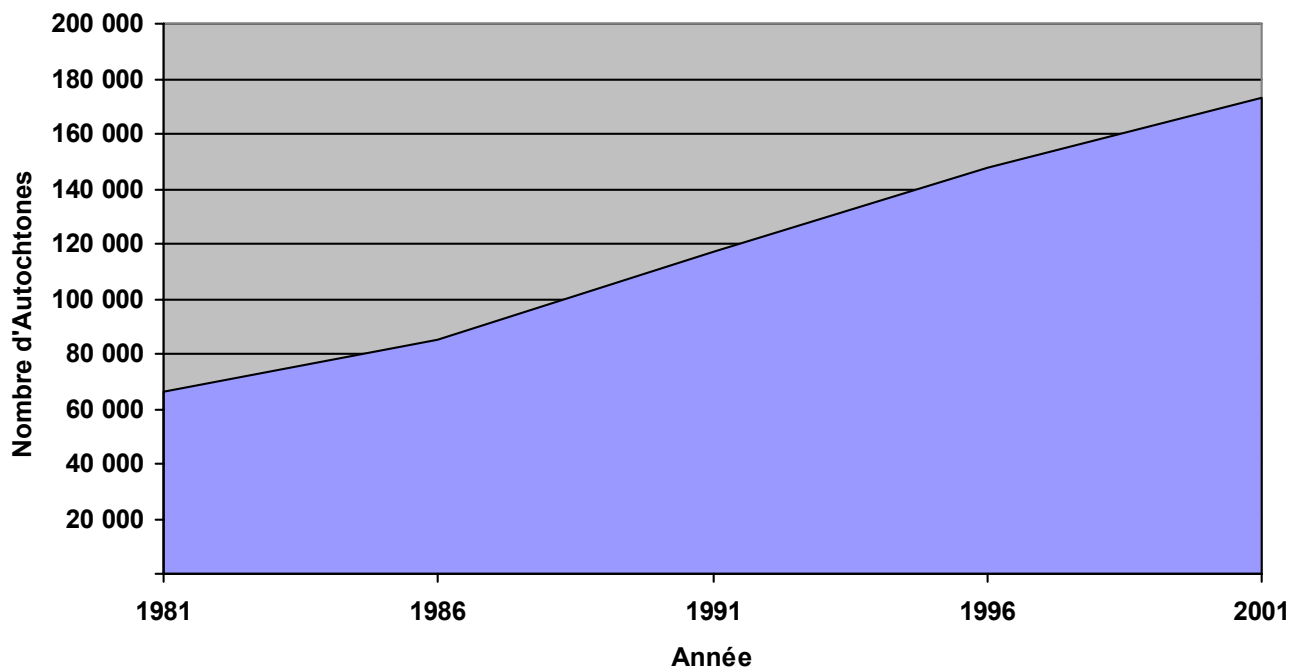
La population **ayant une identité autochtone** est constituée exclusivement des individus ayant déclaré appartenir à l'un des trois groupes autochtones reconnus par la Constitution canadienne, soit les Amérindiens, les Métis ou les Inuits.

La plupart des graphiques et des diagrammes apparaissant dans cette section sont basés sur des statistiques sur la population ayant une ascendance autochtone. Cependant, certains diagrammes sont basés sur des données ayant trait à la population ayant une identité autochtone; ceux-ci sont clairement identifiés comme tel dans le titre.



1. Population

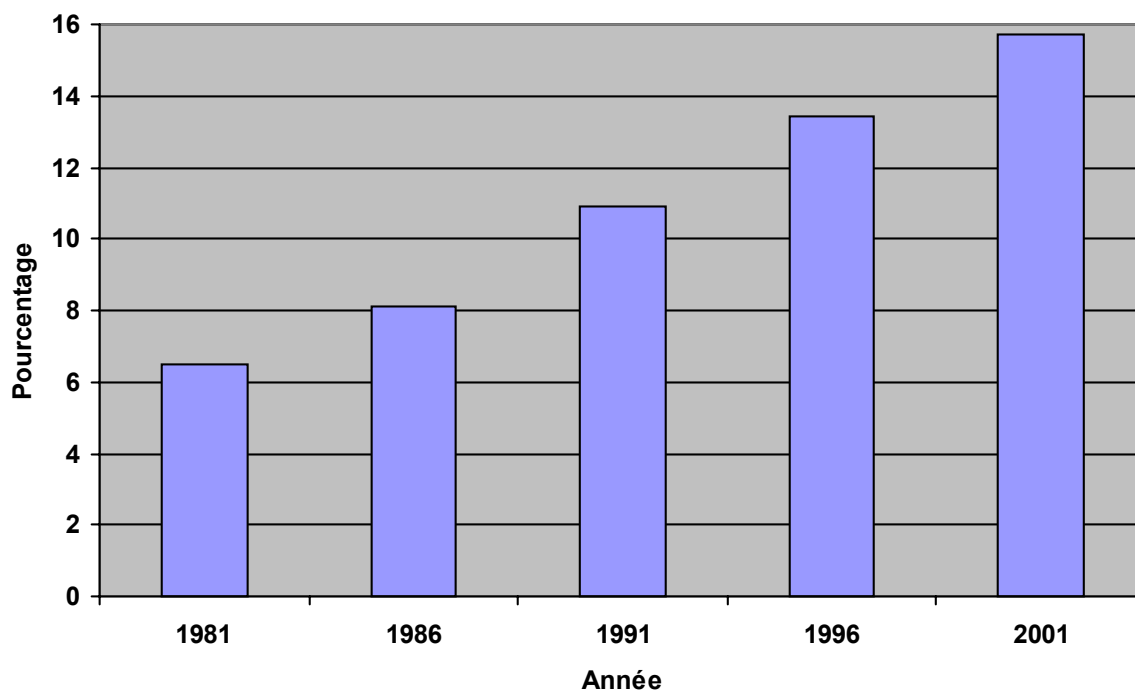
FIGURE 1 : Croissance de la population autochtone du Manitoba (1981-2001)



Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada; Secrétariat des affaires autochtones - Manitoba : Aboriginal People in Manitoba 2000.

En 2001, 173 000 Autochtones vivaient au Manitoba, représentant plus de 15 p. 100 de la population totale de la province. Par rapport aux autres provinces, le Manitoba compte proportionnellement l'un des plus forts pourcentages d'Autochtones au Canada. Environ un Autochtone canadien sur huit habite le Manitoba.



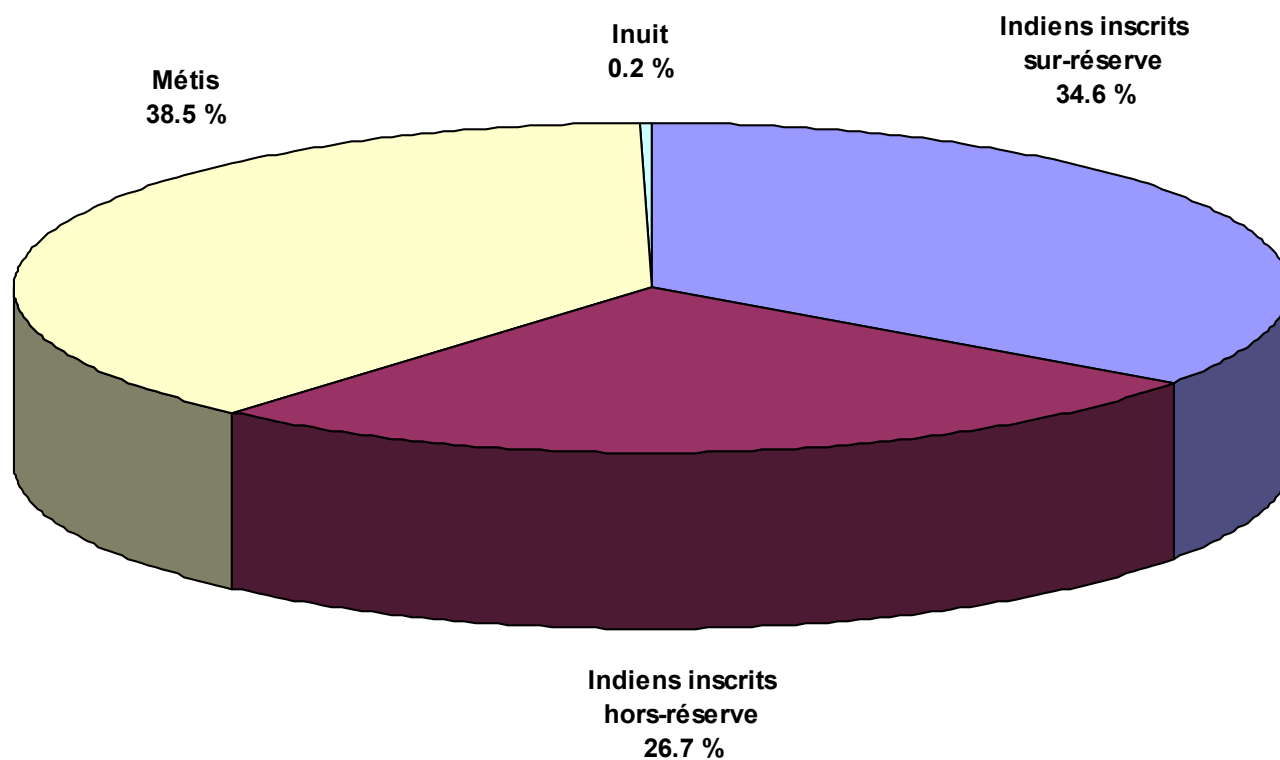
FIGURE 2 : Proportion de la population autochtone par rapport à la population totale du Manitoba (1981-2001)

Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada; Secrétariat des affaires autochtones - Manitoba : Aboriginal People in Manitoba 2000.

Le pourcentage d'Autochtones au sein de la population manitobaine dans son ensemble n'a cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années, en bonne partie à cause du taux de natalité plus élevé chez les Autochtones que chez la population non autochtone. D'autres facteurs expliquent également cette croissance au sein la population recensée, dont une volonté plus forte des citoyens à déclarer leurs origines autochtones, les effets de la loi C-31, un recensement plus complet en milieu urbain et en régions éloignées, ainsi qu'une meilleure application du règlement d'inscription des jeunes enfants en vertu de la Loi sur les Indiens.



FIGURE 3 : Composition de la population ayant une identité autochtone au Manitoba (2001)

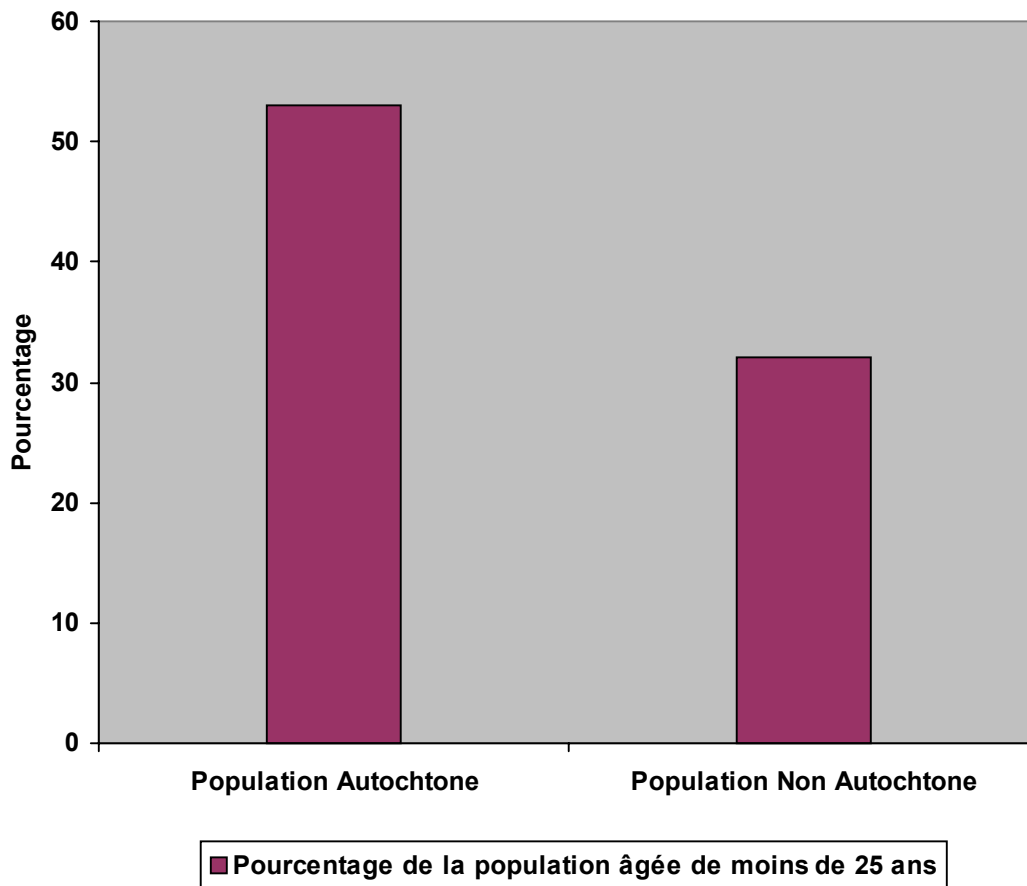


Source : Statistique Canada : Recensement 2001

Les Amérindiens constituent 61 p. 100 de la population autochtone manitobaine totale, les Métis en forment 39 p. 100 et les Inuits, moins de 1 p. 100.



FIGURE 4 : Pourcentage des jeunes au sein des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (2001)



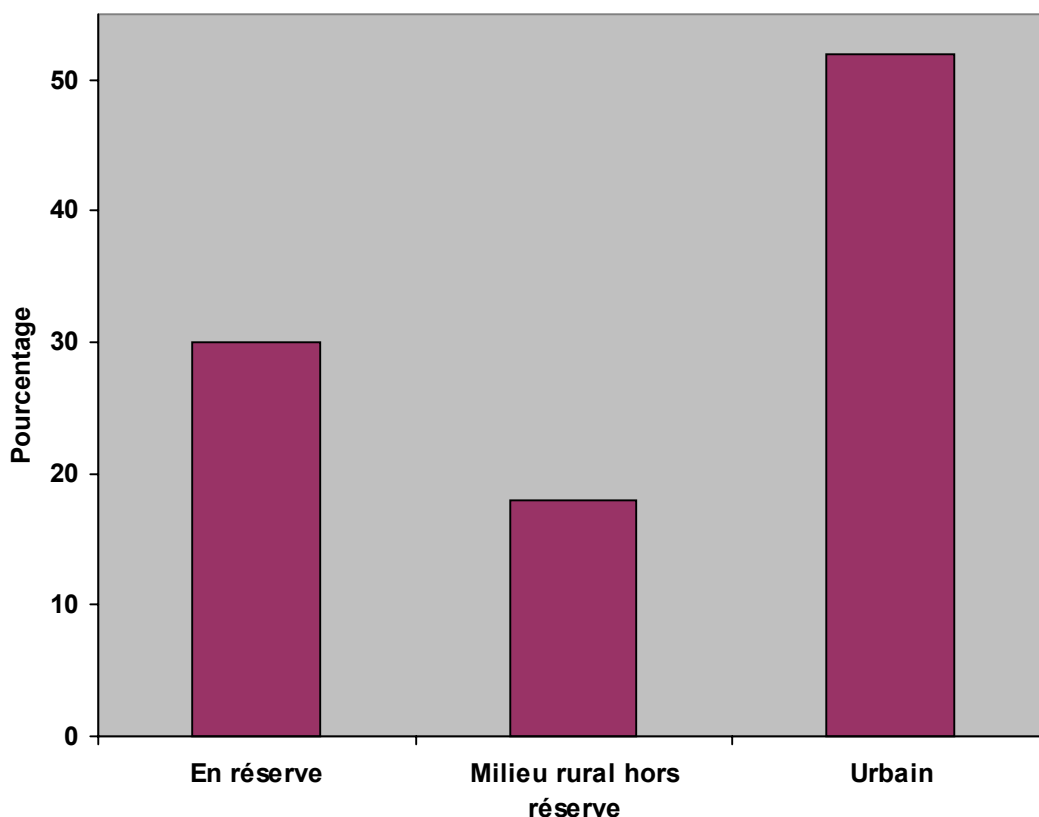
Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 2001

La population autochtone manitobaine est beaucoup plus jeune que la population non autochtone. En 2001, 53 p. 100 de la population autochtone était âgée de moins de 25 ans par rapport à seulement 32 p. 100 pour la population non autochtone.



2. Lieu de résidence

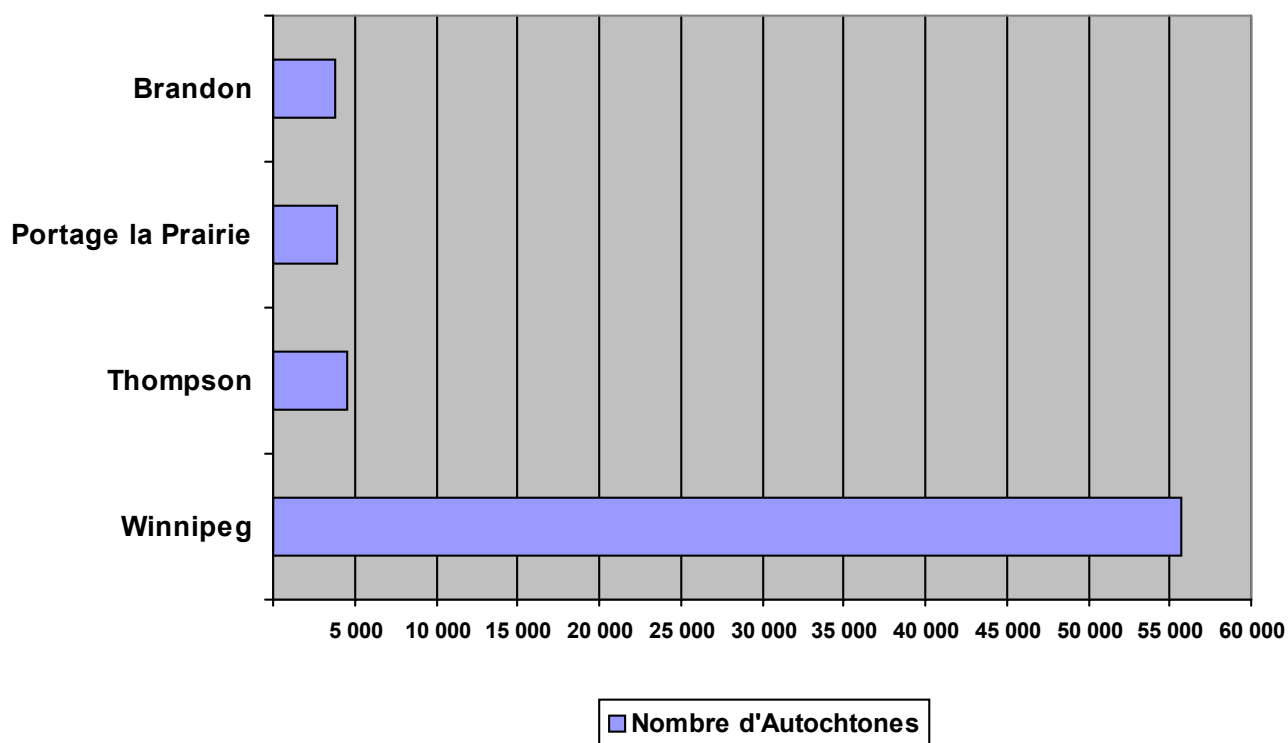
FIGURE 5 : Répartition de la population manitobaine ayant une identité autochtone selon les lieux de résidence (2001)



Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 2001

Plus de la moitié (52 p. 100) de la population autochtone manitobaine vit aujourd’hui dans les centres urbains. Représentant 62 Premières nations, un autre 30 p. 100 habitent des réserves réparties partout à travers la province. Le dernier 18 p. 100 de la population autochtone vit en milieu rural, dans les communautés métisses ou sur des terres de la Couronne. Le passage des Autochtones vers les grands centres urbains est un phénomène d’abord observé en 1981 et qui continue toujours d’évoluer depuis.



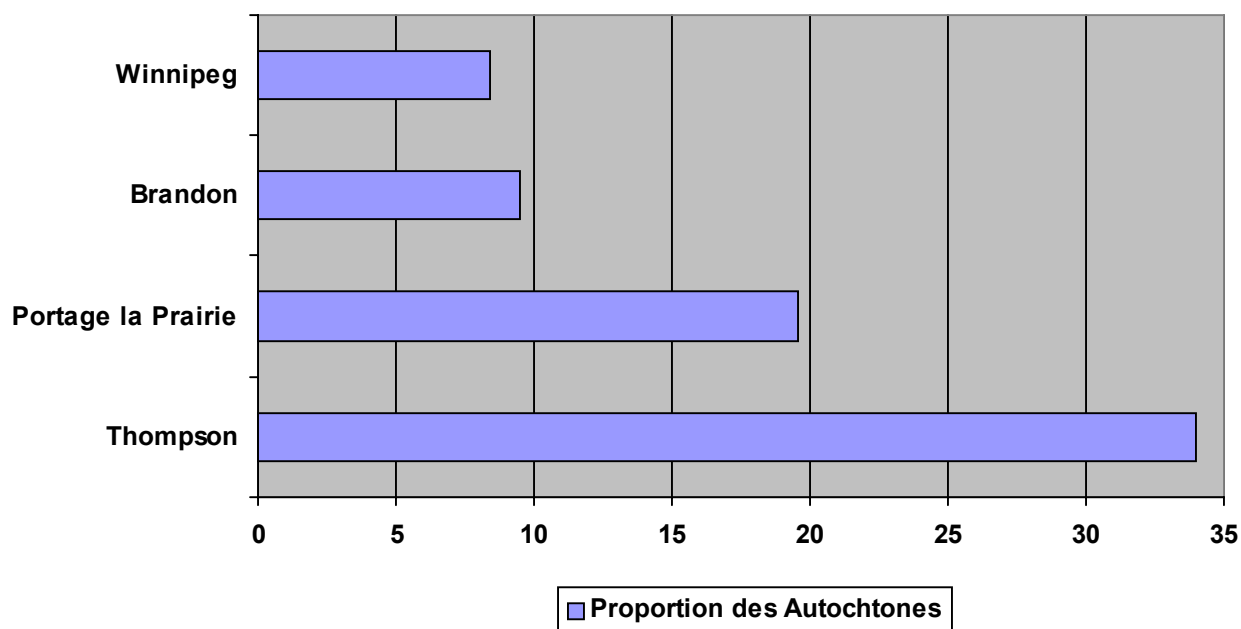
FIGURE 6 : Population autochtone au sein des centres urbains du Manitoba (2001)

Source : Statistique Canada : Recensement 2001

En 2001, 55 000 Autochtones vivaient à Winnipeg - ce qui représente un plus grand nombre d'Autochtones que dans l'ensemble du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Les autres villes manitobaines comptant une importante population autochtone comprennent Thompson, Portage-la-Prairie et Brandon.



FIGURE 7 : Pourcentage d'Autochtones au sein des populations des centres urbains du Manitoba (2001)



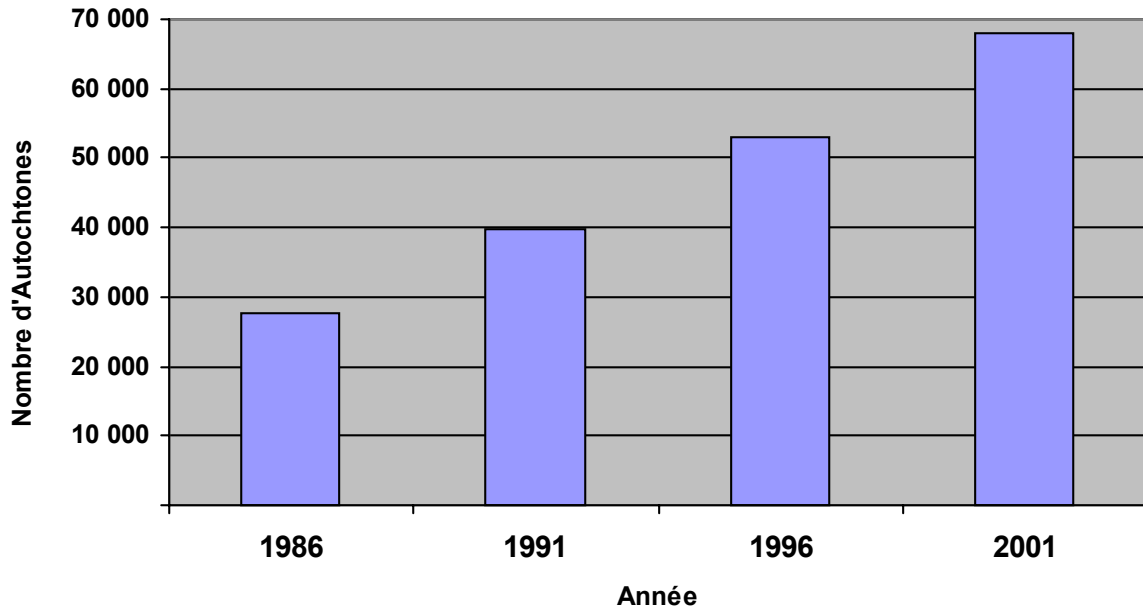
Source : Statistique Canada : Recensement 2001

En 2001, les municipalités manitobaines qui comptaient une importante proportion d'Autochtones au sein de leurs populations étaient Thompson (34 p. 100), Portage-la-Prairie (20 p. 100), Brandon (9.5 p. 100) et Winnipeg (8 p. 100).



3. Emploi

FIGURE 8 : Croissance de la main-d'oeuvre autochtone du Manitoba (1986-2001)

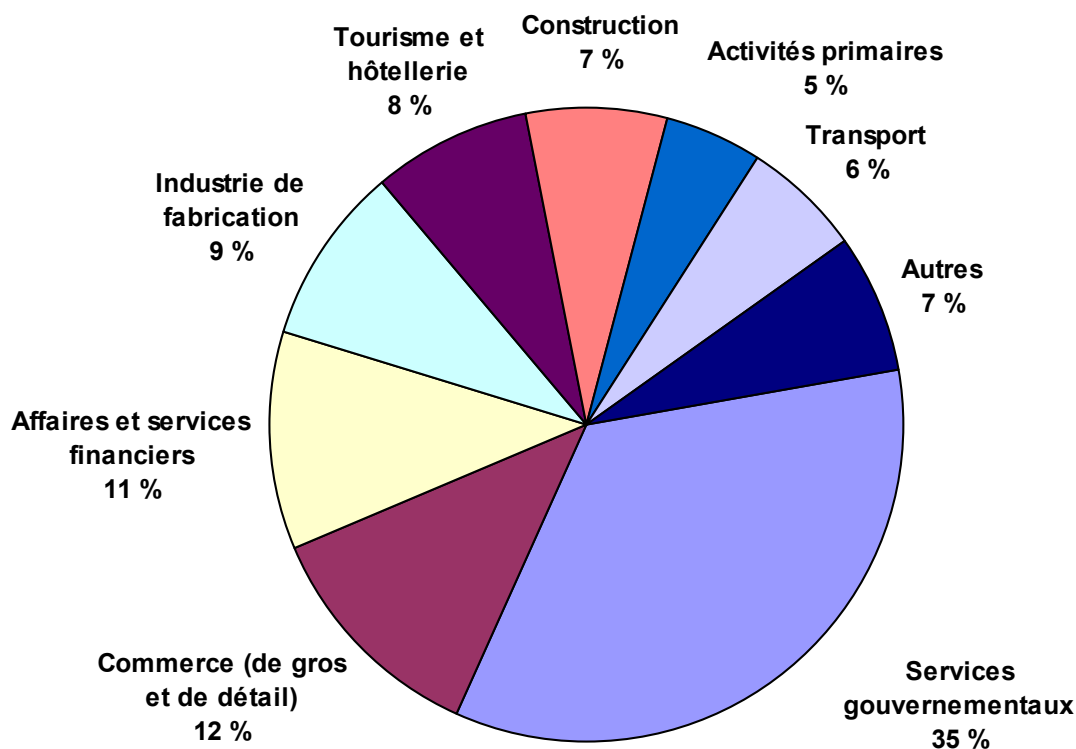


Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

En 2001, la main-d'oeuvre du Manitoba comptait plus de 67 000 Autochtones, une augmentation significative par rapport aux 28 000 recensés en 1986. Les Autochtones représentent aujourd'hui une importante proportion de la main-d'oeuvre du Manitoba. Au cours des 15 dernières années, le pourcentage d'Autochtones au sein de la main-d'oeuvre manitobaine a plus que doublé, passant de 5.1 p. 100 en 1986 à 11.5 p. 100 en 2001.



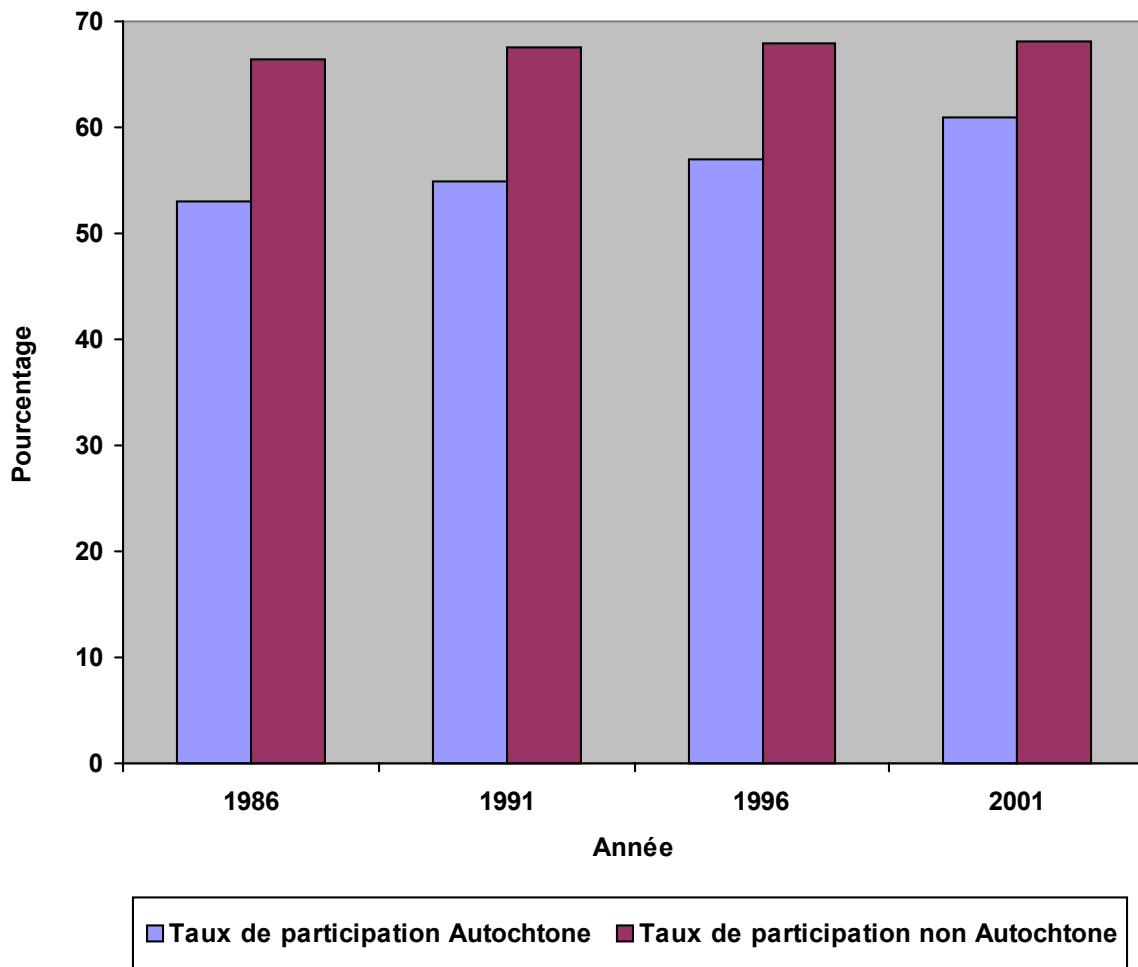
FIGURE 9 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Manitoba selon les secteurs économiques (2001)



Source : Statistique Canada : Recensement 2001

Les Autochtones manitobains occupent une grande variété de postes dans tous les secteurs de l'économie. La répartition de l'emploi au sein des populations autochtones et non autochtones de la province est fort similaire. Plus d'un tiers de la main-d'oeuvre autochtone travaille dans diverses branches du secteur des services gouvernementaux, tels que la santé, l'éducation et la fonction publique. D'autres secteurs importants comprennent le commerce de détail, les affaires et les services financiers, l'industrie de transformation, l'alimentation et l'industrie du logement, ainsi que la construction.



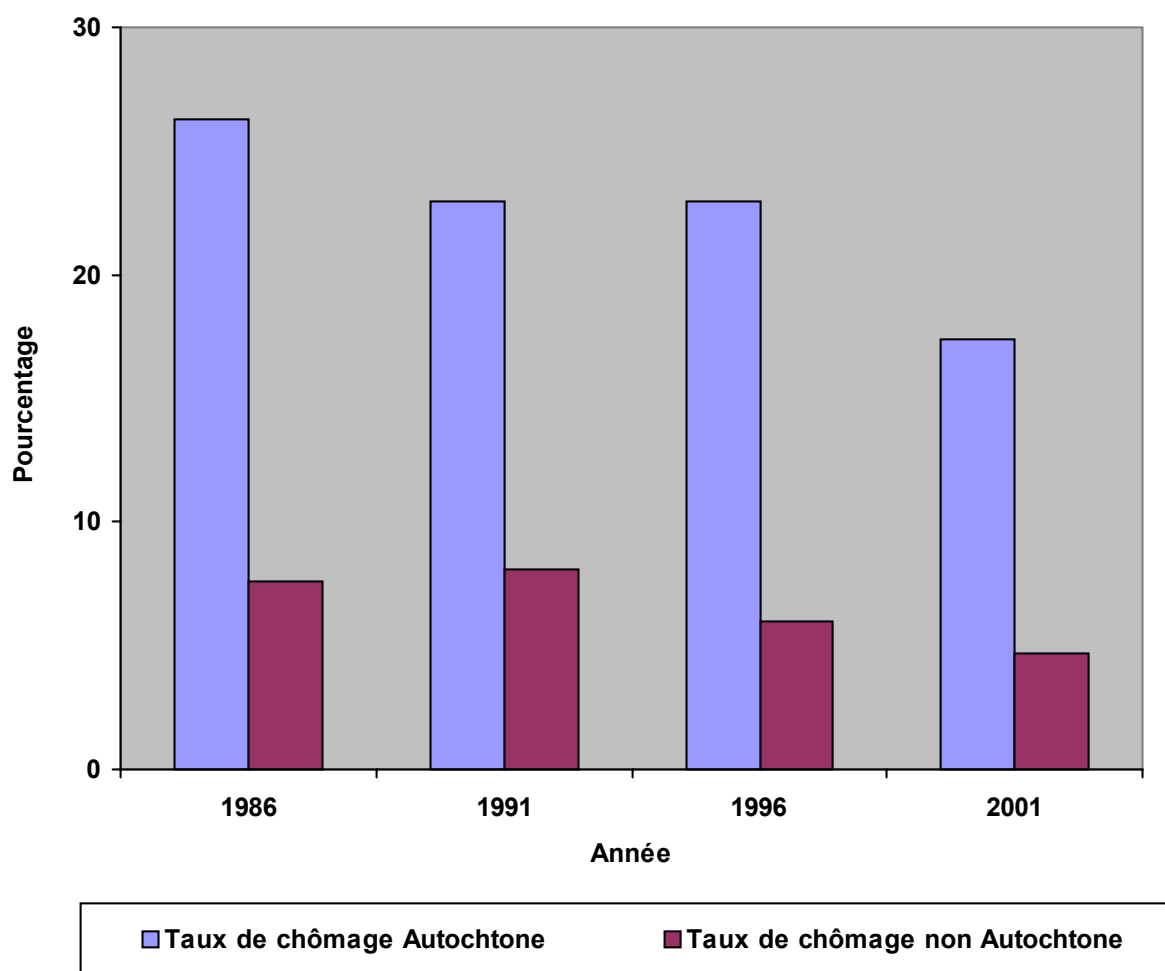
FIGURE 10 : Taux de participation à la vie active des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (1986-2001)

Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Le taux de participation de la main-d'oeuvre autochtone manitobaine a connu une belle croissance depuis 1986. En effet, le taux de participation autochtone est passé de 53 p. 100 en 1986 à 61 p. 100 en 2001. Par contre, ce taux est toujours en deçà du taux de participation de 68 p. 100 de la main-d'oeuvre non autochtone de la province.



FIGURE 11 : Taux de chômage des populations autochtones et non autochtones du Manitoba (1986-2001)



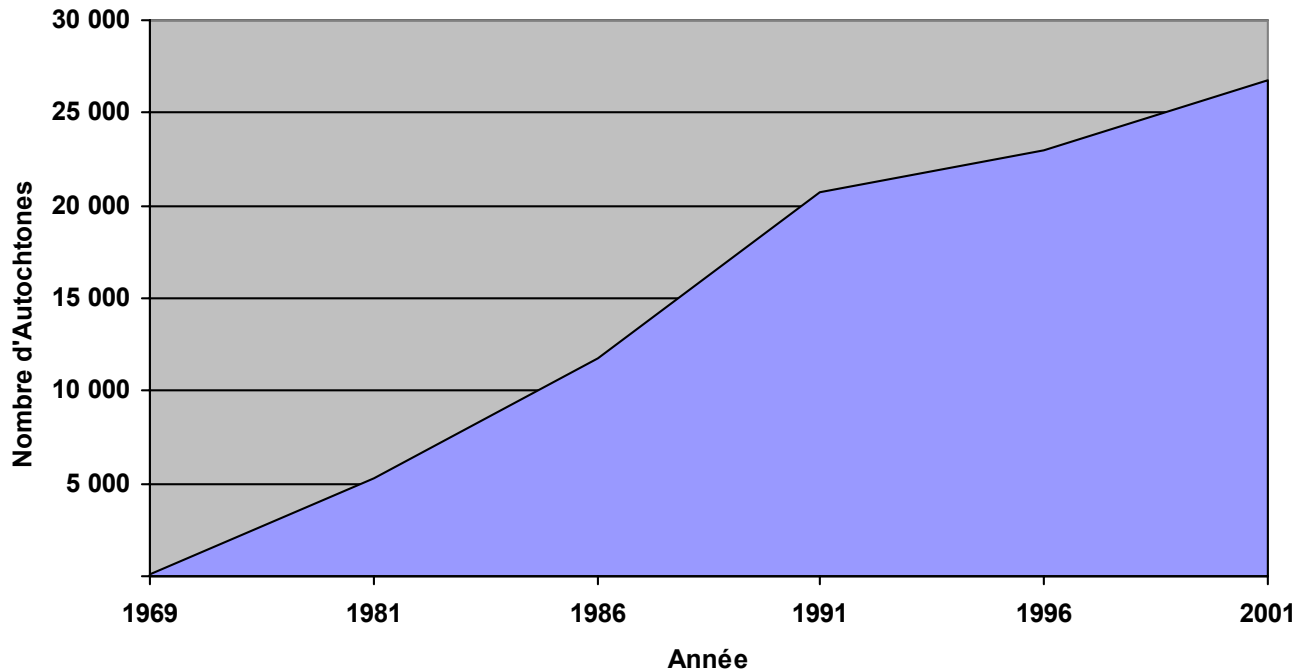
Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Bien que le taux de chômage chez les Autochtones manitobains soit à la baisse depuis 1986, il demeure, à 17 p. 100, trois fois plus élevé que le taux de chômage de la main-d'œuvre non autochtone de la province, soit 4.6 p. 100.



4. Niveau de scolarité

FIGURE 12 : Croissance de la population autochtone manitobaine possédant une éducation postsecondaire (1969-2001)

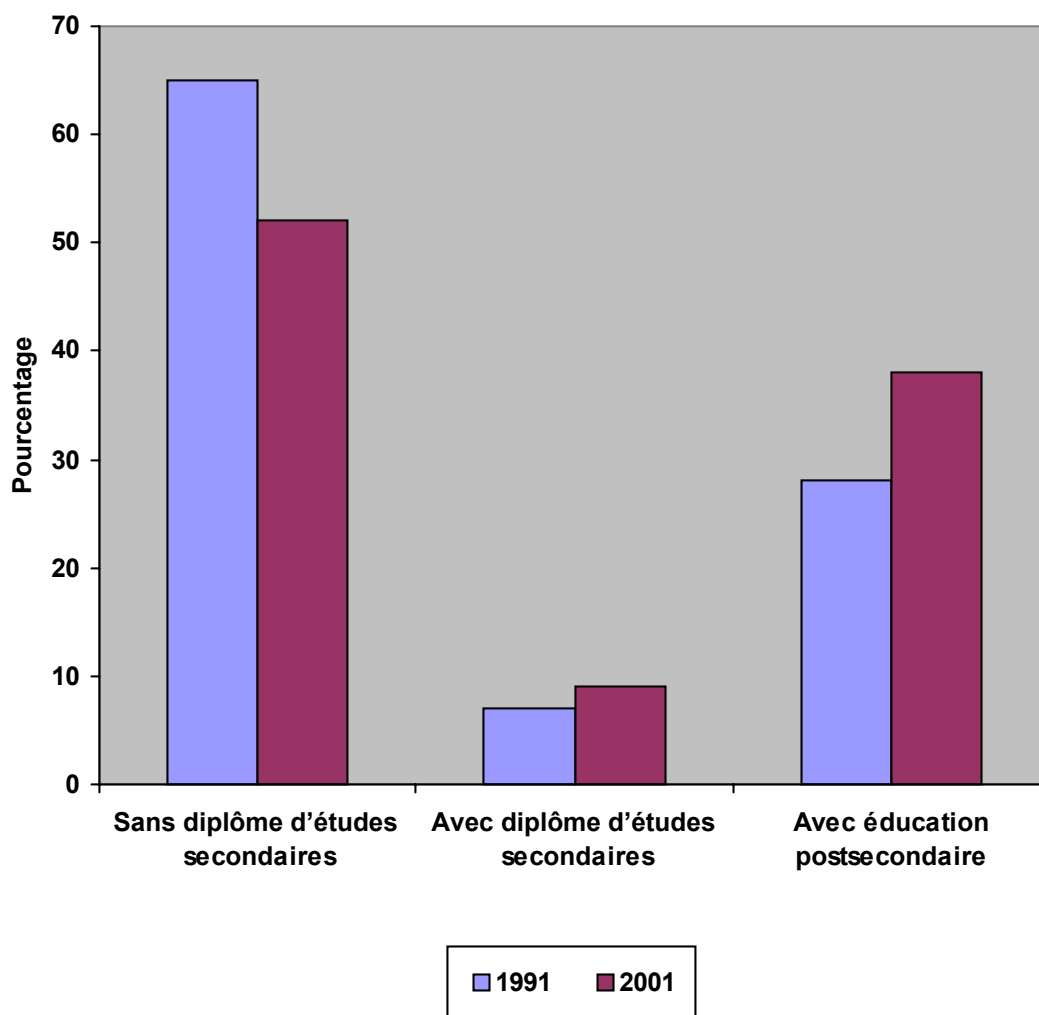


Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Le nombre d'Autochtones manitobains poursuivant des études ou possédant une éducation postsecondaires a littéralement monté en flèche au cours des trois dernières décennies. En 2001, plus de 26 500 Autochtones à travers la province possédaient une éducation postsecondaire, alors qu'on en comptait moins d'une centaine en 1969. Actuellement, les Autochtones ont autant de chance que la population non autochtone de posséder une formation professionnelle technique, mais ils demeurent toujours moins nombreux à avoir fait des études universitaires.



FIGURE 13 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone manitobaine selon le niveau de scolarité (1991 et 2001)



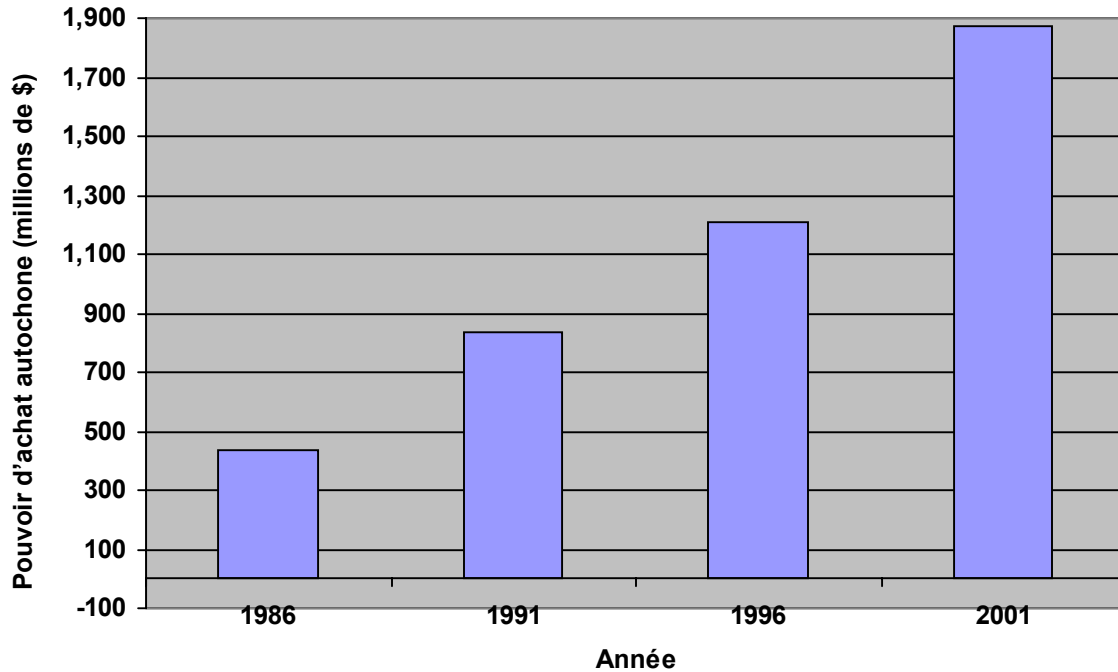
Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1991, 2001.

Le pourcentage d'Autochtones quittant le système éducatif sans avoir obtenu leurs diplômes d'études secondaire a baissé de façon significative au cours de la dernière décennie. De plus, le pourcentage d'Autochtones manitobains possédant une éducation postsecondaire, quelle qu'elle soit, est passé de 26 p. 100 à 38 p. 100.



5. Pouvoir d'achat

FIGURE 14 : Croissance du marché autochtone au Manitoba (1986-2001)



Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

La population autochtone du Manitoba représente un vaste marché en pleine croissance pour le commerce des biens et services dans la province. Le pouvoir d'achat total des Autochtones est passé de 437 millions de dollars en 1986 à 1.9 milliards de dollars en 2001.



3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones

☆Voir aussi Section 6.8 : Outils de référence 6-47

Nota : S'il existe des divergences entre les résumés de lois présentés dans le *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba* et les textes de la loi, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à l'exactitude ou à la fiabilité de la reproduction provenant des documents législatifs. Ces documents ont été préparés uniquement pour la commodité du lecteur et n'ont aucune valeur officielle.

Lois et politiques relatives à l'emploi

Code des droits de la personne du Manitoba

La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Au Manitoba, cet idéal a été inscrit dans la loi en vertu du Code des droits de la personne, une loi provinciale qui interdit la discrimination fondée sur l'ascendance, la nationalité, la religion, le sexe, l'âge, les incapacités physiques ou mentales, ou tout autre stéréotypes liés à une appartenance à un groupe.

Le Code des droits de la personne du Manitoba interdit toute discrimination injustifiée dans les secteurs du travail et du logement, dans l'obtention de services et du gîte, ainsi qu'en matière de contrat, d'affiches et d'avis. Les droits de la personne ont un statut primordial au Manitoba. En d'autres mots, le Code des droits de la personne devra toujours primer sur toute autre loi de la province, même en cas de conflit avec une autre loi.

Dans ce code, le terme « discrimination » désigne tout traitement différent que reçoit un particulier, en raison de généralisations au sujet de son association réelle ou présumée à un groupe de personnes, plutôt qu'en fonction de ses mérites personnels. Il existe plusieurs groupes pouvant faire l'objet de généralisations et pouvant souffrir de traitements discriminatoires.

Le Code des droits de la personne du Manitoba fait expressément mention des caractéristiques appropriées touchées par une discrimination injustifiée et interdite:

- l'ASCENDANCE, y compris la COULEUR et les RACES identifiables;
- la NATIONALITÉ ou l'ORIGINE NATIONALE;
- le MILIEU ou l'ORIGINE ETHNIQUE;



- la RELIGION ou la CROYANCE ou les CROYANCES RELIGIEUSES, les ASSOCIATIONS RELIGIEUSES ou les ACTIVITÉS RELIGIEUSES;
- l'ÂGE;
- le SEXE, y compris la GROSSESSE, la possibilité de grossesse ou les circonstances se rapportant à la grossesse;
- les CARACTÉRISTIQUES FONDÉES SUR LE SEXE ou les circonstances autres que celles visées ci-haut;
- l'ORIENTATION SEXUELLE, incluant l'hétérosexualité, l'homosexualité et la bisexualité;
- l'ÉTAT MATRIMONIAL ou le STATUT FAMILIAL, incluant le célibat, le mariage, la séparation, le divorce, le remariage, l'union de fait ou le veuvage, de même que le statut de parent, le fait d'avoir des enfants ou des enfants à charge, et la manière dont un individu devient parent (les relations familiales sont basés tant sur les liens du sang que sur les liens maritaux);
- la SOURCE DE REVENU, incluant les revenus d'emploi, l'aide sociale, tout type de pensions, de rentes ou de prestations de retraite, tout type de pensions alimentaires, l'assurance-emploi, les prêts étudiants, les bourses d'études et professionnelles de même que les subventions;
- les CONVICTIONS POLITIQUES, les ASSOCIATIONS POLITIQUES ou les ACTIVITÉS POLITIQUES;
- les INCAPACITÉS PHYSIQUES ou MENTALES, ou les caractéristiques ou les situations connexes, y compris le besoin d'un chien-guide ou d'un autre animal, d'une chaise roulante ou de tout autre appareil, orthèse ou prothèse (toute incapacités mentale, psychologique ou intellectuelle issues d'états ou de maladies).

Est également discriminatoire de négliger de prendre des mesures suffisantes pour répondre aux besoins spéciaux de certains particuliers ou groupes dont les dits besoins particuliers découlent de l'une ou l'autre des caractéristiques décrites ci-haut. La Commission des droits de la personne du Manitoba est l'organisme responsable de l'application des dispositions du Code des droits de la personne dans la province.

La Commission est autorisée par le présent Code à accepter et à étudier les plaintes portant sur des comportements discriminatoires, à tenter de régler adéquatement les plaintes justifiées, à organiser des activités éducatives et à livrer des conseils et des opinions exécutoires. À travers ces activités, le but de la Commission est de réduire la discrimination et de promouvoir le changement social afin d'atteindre l'égalité pour tous.



La compétence de la Commission des droits de la personne se limite aux questions relevant de l'autorité constitutionnelle conférée par la Législature provinciale. La majorité des activités ayant lieu dans la province relèvent des lois provinciales. Cependant, les plaintes déposées contre certaines entreprises régies par des lois fédérales (telles que les compagnies aériennes et de chemin de fer ou la fonction publique fédérale) doivent être soumises auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.

Équité en matière d'emploi

La politique d'équité en matière d'emploi du gouvernement du Manitoba exige que chacun des quatre groupes désignés (les femmes, les handicapés, les autochtones et les minorités visibles) soit représenté au sein de la fonction publique.

Depuis mars 1998, environ 7 p. 100 de la fonction publique manitobaine est constituée d'employés autochtones. Le but à long terme est d'y atteindre les 10 p. 100 de représentation autochtone. Afin d'atteindre ses objectifs d'équité en matière d'emploi, la Commission de la fonction publique - Manitoba s'est engagée à assurer l'entraînement et le développement d'environ 200 employés autochtones dans les secteurs du Recrutement et de la Sélection, de la Classification des emplois, de l'Élaboration de plans de carrière et de la Formation des instructeurs.

La Commission de la fonction publique a également lancé plusieurs nouveaux programmes, dont le Aboriginal Management Development Program et le Aboriginal Public Administration Program. Chacun des deux programmes permet d'augmenter les possibilités d'emploi au gouvernement pour les Autochtones.

La Commission de la fonction publique - Manitoba offre également des services éducatifs et de la formation continue en matière d'équité et en gestion de la diversité culturelle et ethnique en milieu de travail. Parmi les cours offerts, mentionnons « Walk a Mile in My Moccasins » et « Interviewing Aboriginal People and Undoing Racism ».

La Commission de la fonction publique - Manitoba continue de bâtir son système de soutien aux Autochtones. Créé en 1990, l'Aboriginal Advisory Council comprend des employés gouvernementaux représentant chacune des régions du Manitoba. Le conseil agit à titre consultatif et émet des recommandations dans divers secteurs, dont celui de la représentation autochtone au sein du gouvernement, dans le but d'améliorer cette représentation et d'éliminer les barrières du système afin de stimuler la participation autochtone. Le conseil a favorisé la tenue d'ateliers de sensibilisation et effectué plusieurs présentations sur des questions autochtones auprès d'agences et de départements gouvernementaux.

Tous les fonctionnaires du gouvernement provincial sont encouragés à participer aux divers programmes de développement et de formation du personnel, tels que :

- « Valuing Diversity »



- « Respectful Workplace »
- « Multicultural Communication »
- « Cross-Cultural and Native Awareness »
- des événements dédiés à la sensibilisation du personnel au racisme.

Initiative stratégique corporative et en milieu de travail de l'AMC

Les caractéristiques sociodémographiques de la prochaine décennie prévoient que la population autochtone en âge de travailler (Premières nations, Métis, Inuits) augmentera de trois à cinq fois plus rapidement que la population non autochtone. Les communautés autochtones et les secteurs privés et publics devront mettre en œuvre des solutions créatives afin de relever ce défi.

Afin d'attaquer de front ce défi démographique, l'Assembly of Manitoba Chiefs lançait un programme intitulé Corporate and Workplace Strategies (CWS), afin de promouvoir les initiatives d'embauche des Autochtones au sein des secteurs privé et public, tout particulièrement les initiatives visant les Premières nations. En 2000, des rapports avec certaines entreprises-clés au Manitoba ont commencé à être développés grâce aux CWS, en vue d'augmenter la représentation des Premières nations au sein de la main-d'œuvre. Ce programme représente la priorité continue numéro un des CWS.

De nouveaux partenariats ont été créés afin d'atteindre un niveau de représentation plus équitable des Premières nations manitobaines au sein de la main d'œuvre en général. Parmi ces partenariats, on compte les suivants :

- Un contrat d'association a été signé avec Manitoba Hydro en 2000. L'entente vise à créer un groupe de travail sur l'emploi constitué de représentants de l'AMC, de Manitoba Hydro et de divers groupes des Premières nations. Manitoba Hydro a également engagé un conseiller autochtone en relations de travail afin d'aider à la mise en œuvre d'une stratégie d'embauche autochtone.
- Une entente de partenariat a été signée en 2001 avec l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW). L'ORSW a lancé sa stratégie d'embauche des Autochtones au début de l'année 2000 par la création du Aboriginal Stakeholder Circle, qui compte parmi ses membres plusieurs regroupements autochtones et non autochtones, dont les CWS. Un conseiller des CWS continue d'aider à la mise en œuvre de la stratégie de l'ORSW. L'ORSW a nommé un directeur afin de lancer son Aboriginal Human Resources Initiative.
- D'autres sociétés sont présentement approchées en vue de discuter de partenariats semblables.
- Un Staffing Review Committee a été formé par le biais d'une lettre d'entente entre l'AMC et le MAINC - Région du Manitoba. En vertu de la Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi, il existe quatre groupes désignés : les femmes, les



Autochtones (Amérindiens, Métis, Inuits), les individus souffrant de déficiences et les minorités visibles. La définition du mandat visant à mettre en œuvre la lettre d'entente stipule en partie que « les représentants nommés par l'AMC et le MAINC peuvent évaluer chacune des propositions du secteur des ressources humaines et également offrir des conseils sur celles-ci. Ce processus consultatif servira à favoriser l'engagement du MAINC à augmenter le recrutement, la retenue et les possibilités de promotions des employés autochtones.» En 2001, le pourcentage d'employés autochtones travaillant au sein du MAINC - Région du Manitoba était de 48,2 p. 100, soit 105 employés sur 218. Ce pourcentage incluait les postes à statut indéterminé, auxiliaires, permanents et de remplacement.

- Le réseau de l'AMC, créé en vertu des ententes sur l'équité en matière d'emploi, répond à plus de 60 organismes autochtones urbains et ruraux, ainsi qu'à l'ensemble des Premières nations du Manitoba, sur tout ce qui a trait à l'affichage de postes et aux possibilités de formation, d'ateliers et de conférences touchant la question de l'emploi.
- En janvier 2001 à Winnipeg, le partenariat AMC/Air Canada permettait de recruter des candidats autochtones pour des postes au service à la clientèle, d'agents de bord, à l'entretien, aux équipements au sol et au soutien administratif et technique dans la région du Manitoba. Malheureusement, à cause de la fusion d'Air Canada et de Canadian Airlines, Air Canada a décidé de geler l'embauche de nouveau personnel et personne n'a été engagé, bien qu'un certain nombre d'Autochtones avaient franchi la seconde étape du processus d'entrevue.
- L'AMC a aussi signé un protocole d'entente avec Statistique Canada afin d'aider l'organisme fédéral à recruter des autochtones pour assurer la gestion du recensement de 2001. Les employés autochtones ont aidé à rassembler les données recensées dans l'ensemble des communautés des Premières nations du Manitoba.

Autres initiatives pertinentes

Éducation et formation

Éducation et formation professionnelle - Manitoba considère l'éducation et la formation des Autochtones comme étant prioritaire. Le ministère a pris des moyens sérieux afin d'assurer que sa politique d'inclusion soit appliquée à l'éducation et à la formation des Autochtones dans tous les secteurs du département, de la garderie au niveau supérieur 4, en passant par la formation et l'éducation postsecondaire. Les objectifs de la stratégie d'éducation et de formation des Autochtones est de renforcer les partenariats avec les communautés autochtones et autres parties prenantes, *d'augmenter le rôle des diplômés autochtones et d'augmenter la participation des Autochtones au marché du travail.*



La Employment and Training Services Branch (ETS) offre un vaste éventail de programmes et de services visant les besoins divers de ses clients :

- plusieurs programmes destinés à aider les Autochtones à atteindre des emplois stables
- éléments de ces programmes qui incluent des cours de langue, du perfectionnement scolaire et technique, de l'expérience en milieu de travail, de la formation en cours d'emploi, des services de counseling et de l'aide au placement direct auprès d'employeurs particuliers.

La Loi sur l'environnement du Manitoba

La Loi sur l'environnement du Manitoba est au cœur de la législation pour la protection de l'environnement depuis 1988.

La Loi sur l'environnement du Manitoba définit un processus d'évaluation et de licence environnementales en ce qui a trait aux développements pouvant présenter des impacts potentiels importants sur l'environnement. Ce processus d'évaluation et de licence environnementales est une étape importante dans la planification de tout développement, ce afin d'assurer la protection de l'environnement. Ce processus encourage les entrepreneurs à effectuer des consultations le plus tôt possible afin de *permettre au grand public de participer au débat* et d'assurer que le développement économique se déroule de manière aussi responsable que ce soit envers l'environnement.

Ce processus requiert forcément la revue et l'évaluation des impacts environnementaux du développement proposé. Il se conclut par l'accord (ou le refus) d'une licence environnementale. Cette licence *dresse les conditions générales qui devront être respectées par l'entrepreneur au cours des travaux et après.*

Le processus d'évaluation environnementale se limite aux effets environnementaux et aux impacts sociaux et économiques liés à ces derniers.

Certains types de développements requièrent à la fois des autorisations provinciales et fédérales avant de pouvoir être mis en branle. Afin de réduire les possibilités de dédoublement du travail, les délais et la confusion générale, le Manitoba a conclu une entente de respect des évaluations environnementales avec le gouvernement du Canada. En vertu de cette entente, le Manitoba et le Canada se mettent d'accord pour coopérer et coordonner leurs processus d'évaluation respectifs afin de promouvoir l'efficacité d'un seul processus d'évaluation au Manitoba dans ces cas particuliers. Les consultations de la première heure auprès de Conservation - Manitoba aide à déterminer la nature du processus nécessaire et, par le fait même, à déterminer si des autorisations provinciales et fédérales doivent être obtenues.



La Stratégie de développement du Nord du Manitoba (SDN)

Plusieurs défis touchent le développement du Nord du Manitoba.

La Stratégie de développement du Nord du Manitoba (SDN) est un plan à long terme identifiant les possibilités de développement des ressources humaines et naturelles du Nord manitobain. Les changements proposés feront bénéficier l'ensemble des populations de la région en améliorant la qualité de vie des Manitobains nordiques, en élargissant leurs ressources en éducation et en emploi, et en accroissant leurs possibilités de développement économique.

La stratégie fait état d'un apport considérable des gens du Nord. À titre d'exemple, mentionnons entre autres la rencontre des responsables gouvernementaux supérieurs à Le Pas; la Northern Mayors and Chiefs Forum, en janvier 2000; la Northern Health Workshop en octobre 2000; le forum sur le logement dans les régions du Nord; et le Climate Change Task Force en 2001. Ces consultations et rencontres ont permis de jeter les bases de la SDN.

La démarche du gouvernement du Manitoba est de travailler de concert avec les communautés nordiques et autochtones du Nord, les organismes non-gouvernementaux et le secteur privé afin de bâtir sur les forces déjà acquises et de répondre aux besoins prioritaires et distincts des gens du Nord.

La SDN identifie les zones prioritaires suivantes :

- le logement - création de partenariats afin d'améliorer le logement
- la santé - amélioration des services et de l'information du domaine de la santé
- le transport - amélioration des routes et des aéroports
- l'emploi et la formation - amélioration des possibilités en éducation et en formation
- le développement économique - création de partenariats publiques et privés

Dans le cadre de la NDS, le gouvernement du Manitoba a également créé des initiatives de partenariats particuliers visant à faire bénéficier les communautés autochtones du Manitoba. Parmi celles-ci, mentionnons :

- des ententes de développement hydroélectrique entre Manitoba Hydro et les Premières nations manitobaines
- des ententes sur l'emploi entre l'Office régional de la santé de Winnipeg et Manitoba Hydro
- l'Aboriginal Child Welfare Initiative entre l'Assembly of Manitoba Chiefs, la Manitoba Métis Federation et la Southern Chiefs Organization
- la création du Aboriginal Resource Council



- des micro-équipes de soutien à l'entreprise TEAM, placées sous la direction du Fonds de développement et touchant 13 communautés nordiques (l'ajout de 27 autres communautés est prévu sur une période de deux ans)

Aboriginal Affairs Initiatives (initiatives d'Affaires autochtones)

Affaires autochtones et du Nord - Manitoba poursuit son travail de résolution de ses obligations provinciales à travers la négociation et la mise en œuvre, entre autres, du Treaty Land Entitlement, de la Convention sur la submersion des terres du Nord manitobain et d'autres ententes liées au territoire et aux effets néfastes du développement hydroélectrique.

Les autres objectifs comprennent :

- l'aide aux communautés nordiques et autochtones à développer des systèmes de gouvernements communautaires
- l'amélioration du développement social des communautés nordiques et autochtones
- la favorisation de possibilités économiques soutenues pour les communautés nordiques et autochtones
- la promotion du développement de l'autonomie autochtone.

Le Secrétariat des affaires autochtones continue d'assurer la direction au sein du gouvernement provincial en instaurant des programmes et des politiques favorisant des changements positifs pour les Autochtones manitobains. Deux des priorités du Secrétariat sont le développement des compétences et l'emploi, tout particulièrement afin de promouvoir les politiques visant une augmentation de l'embauche des Autochtones dans les secteurs privé et public. Les activités du Secrétariat incluent :

- participer à la rédaction de la Stratégie nationale pour la jeunesse autochtone, conçue de manière à améliorer la participation des Autochtones à l'économie;
- nommer avec succès des diplômés autochtones à plus de 900 postes grâce au programme Partenaires pour des carrières et signer une entente avec la Manitoba Association of Friendship Centres, afin d'élargir la portée du programme Partenaires pour des carrières et, par conséquent, réussir à trouver de l'emploi à 400 autres diplômés autochtones (par le biais du réseau de répartition des programmes de dix centres d'amitié);
- coordonner avec le secteur privé la mise sur pied du projet pilote de mentorat fort novateur Wardrop Mentornet Pilot Project, visant plus particulièrement les 7e et 8e niveaux des frontier schools partout à travers le Manitoba; l'Internet est partie intégrante du succès de ce projet puisque cette ressource permet d'établir un rapport interactif entre les étudiants et des modèles autochtones en sciences, en technologie et en affaires;



- participer, avec le gouvernement fédéral et le Aboriginal Council of Winnipeg, au processus de développement d'initiatives tripartite visant à répondre aux priorités des Autochtones vivant à Winnipeg. En ce sens, des progrès ont déjà été faits grâce à la création d'une gamme de projets touchant la formation en marché du travail ainsi que le développement de partenariats avec l'Industrial Training Centre, l'Aboriginal Community Campus, le Circle of Life Thunderbird House, le projet du Neeginan Development Corporation (the Thunderbird Plaza), l'Aboriginal Ganootamaage Justice Service, l'Aboriginal Health and Wellness Centre, et l'Inner City Housing Coalition;
- participer, avec la Manitoba Métis Federation et le gouvernement fédéral, aux discussions tripartites sur les questions d'ordre prioritaires pour les Métis (en ce sens, certains progrès ont déjà été faits dans plusieurs secteurs tels que l'éducation et la formation professionnelle, les services à l'enfance et à la famille, le logement, le développement économique ainsi que la recherche et la compilation de données) à titre de membre du Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada;
- participer à la discussion visant à identifier et à développer des stratégies en ressources humaines autochtones pour les sociétés et les entreprises canadiennes; en second lieu, en partenariat avec la Chambre de commerce de Winnipeg, le Manitoba Business Council, Éducation et formation professionnelle - Manitoba et le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada, le poste de coordonnateur du PACES a été créé au sein de la Chambre de commerce afin d'identifier et de développer des stratégies en ressources humaines autochtones pour les sociétés et entreprises du Manitoba;
- aider au développement du Programme d'administration publique autochtone, un programme visant à amener les résidents du Nord du Manitoba et les Autochtones à participer à des formations conduisant à des offres d'emplois (six personnes ont été recrutées pour des postes d'internat de deux ans au sein du gouvernement provincial);
- distribuer *Profile of Manitoba's Aboriginal Population* et *Manitoba's Aboriginal Population Projected 1991-2016*, deux publications destinées à augmenter la sensibilisation aux Autochtones du Manitoba.



CHAPITRE 5

Sensibilisation à la réalité autochtone



La connaissance et la compréhension sont à la base des relations constructives fondées sur la confiance et le respect mutuel. De nombreux obstacles comportementaux à l'emploi des Autochtones résultent d'idées fausses et d'un manque d'information.

L'information ayant trait à ce chapitre se trouve en majeure partie dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. La section 5.8, incluse dans le présent supplément, contient des renseignements régionaux – incluant des cartes et des profils de population – sur les communautés autochtones et leurs langues.

Contenu du CHAPITRE 5 :

- | | | |
|-----|---|-----|
| 5.1 | Résumé du chapitre | 5-2 |
| 5.8 | Communautés et groupes linguistiques autochtones..... | 5-3 |

5.1 Résumé du chapitre

5.8

Communautés et groupes linguistiques autochtones (page 5-3)

Vous trouverez dans cette section des renseignements détaillés sur les peuples autochtones et les communautés du Manitoba.

La diversité des peuples autochtones est mise en lumière par plusieurs caractéristiques démographiques et culturelles, y compris le nombre d'Autochtones et de collectivités, leurs lieux de résidence et leurs langues. Une carte des communautés autochtones du Manitoba est aussi incluse.



5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones

Les peuples autochtones au Manitoba se caractérisent par une diversité démographique et culturelle à plusieurs égards : nombre d'Autochtones, lieu de résidence, langues parlées et nombre de collectivités. Cette section comprend une carte situant les Premières nations et les collectivités inuites au Manitoba.

1. **Les Indiens inscrits** sont enregistrés en vertu de la *Loi sur les Indiens*. C'est ainsi qu'on peut également identifier le lieu de résidence. Source : Registre des Indiens, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (31 décembre, 1996).

☆ **Voir aussi**

Section 6.8 Outils de référence; liste des ressources à la page 6-47.



Population autochtone

En 2001, 173 000 Autochtones vivaient au Manitoba, représentant plus de 15 p. 100 de la population totale de la province. Proportionnellement à l'ensemble des provinces canadiennes, le Manitoba détient l'un des pourcentages d'Autochtones les plus élevés au Canada. Environ un Autochtone canadien sur huit réside au Manitoba.

Les Amérindiens représentent 61 p. 100 de la population autochtone totale; les Métis, 39 p. 100; et les Inuits, moins de 1 p. 100.

Presque la moitié (49 p. 100) des Autochtones manitobains vit dans les centres urbains. Un autre 35 p. 100 de la population autochtone habitent l'une des 62 réserves autochtones réparties à travers la province. Le reste, représentant 16 p. 100, vit en milieu rural, dans des communautés métisses ou sur des terres de la Couronne. Le passage des Autochtones vers les grands centres urbains est un phénomène d'abord observé en 1981 et qui continue toujours d'évoluer depuis.

Le pourcentage d'Autochtones au sein de la population manitobaine n'a cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années, principalement à cause du taux de natalité plus élevé chez les Autochtones que dans la population non autochtone. D'autres facteurs expliquent également cette croissance, dont une volonté plus forte des citoyens à déclarer leurs origines autochtones, les effets de la loi C-31, un recensement plus complet en milieu urbain et en régions éloignées, ainsi qu'une meilleure application du règlement d'inscription des jeunes enfants en vertu de la Loi sur les Indiens.

Premières nations

93 000 Indiens inscrits (c'est-à-dire des individus enregistrés en vertu de la Loi sur les Indiens) vivent actuellement au Manitoba. Ils représentent 61 p. 100 de la population autochtone manitobaine totale. Un peu plus de 63 p. 100 des Indiens inscrits habitent l'une des 62 communautés autochtones. L'autre 37 p. 100 vit hors réserve, principalement à Winnipeg et d'autres centres urbains.

Les Premières nations ojibwés, cris, sioux et dénés sont des groupes indigènes au Manitoba. Les dialectes autochtones parlés à travers la province sont le cri, l'ojibwé, le déné, le dakota (lakota), l'oji-cree et le dialecte d'Island Lake.

Métis

La population du Manitoba compte un pourcentage de Métis plus important que la moyenne canadienne globale. 44 000 Métis vivent au Manitoba, représentant 39 p. 100 de la population autochtone totale de la province. Plus de la moitié des Métis habitent aujourd'hui à Winnipeg. Un autre 15 p. 100 habitent l'un des huit autres centres urbains importants de la province et le dernier 33 p. 100 vit dans de plus



petites communautés. Contrairement à l'Alberta, aucune terre n'est réservée spécifiquement aux communautés métisses du Manitoba.

Indiens non inscrits

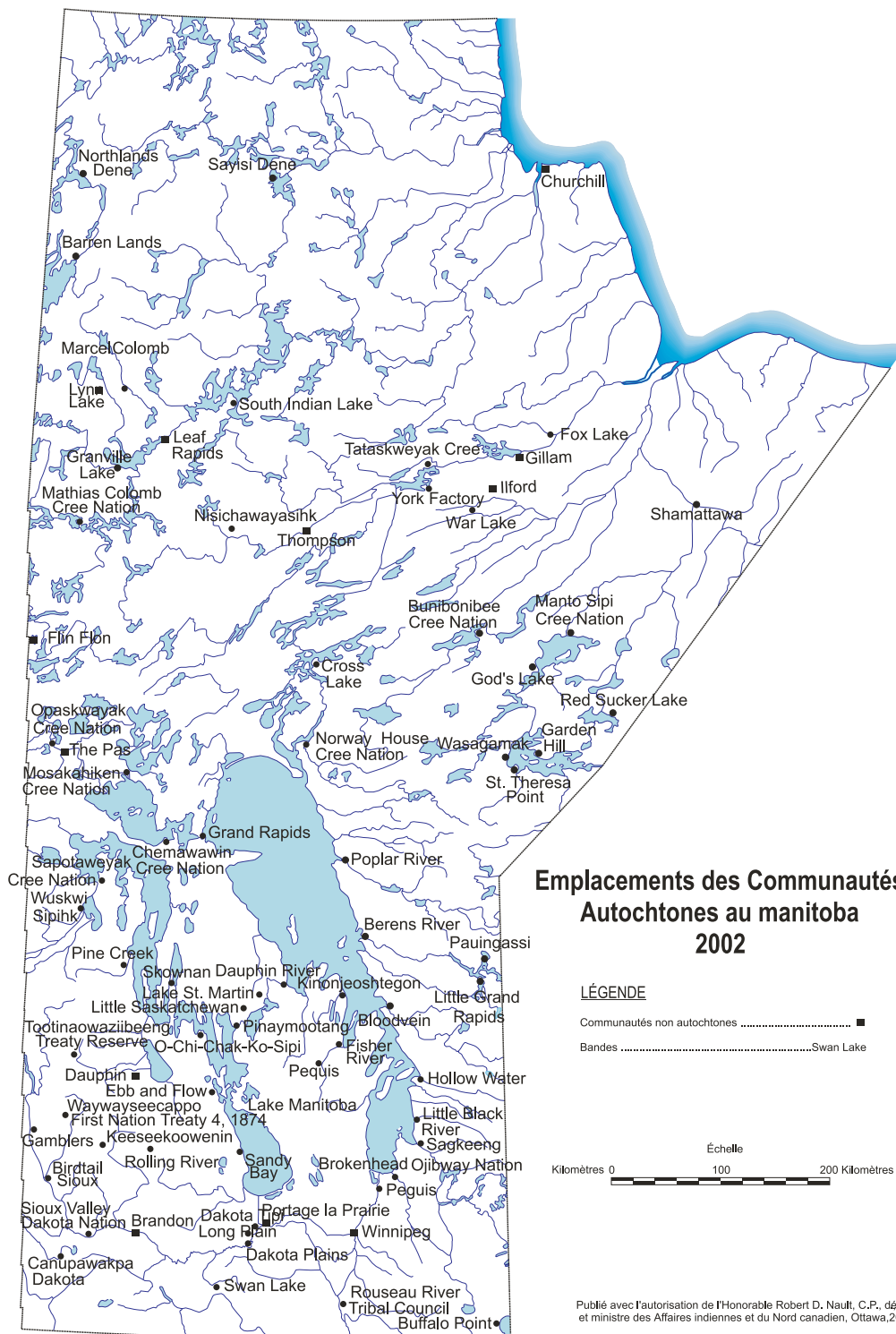
Les Indiens non inscrits sont des Amérindiens ayant une identité autochtone qui ne sont pas enregistrés en vertu de la Loi sur les Indiens. Ils représentent 9 p. 100 de la population autochtone totale et habitent principalement les centres urbains.

Inuits

Le Manitoba compte moins de 1000 Inuits vivant sur son territoire. Ils représentent moins de 1 p. 100 de la population autochtone dans son ensemble.



FIGURE 15 : Communautés autochtones du Manitoba (2002)



5



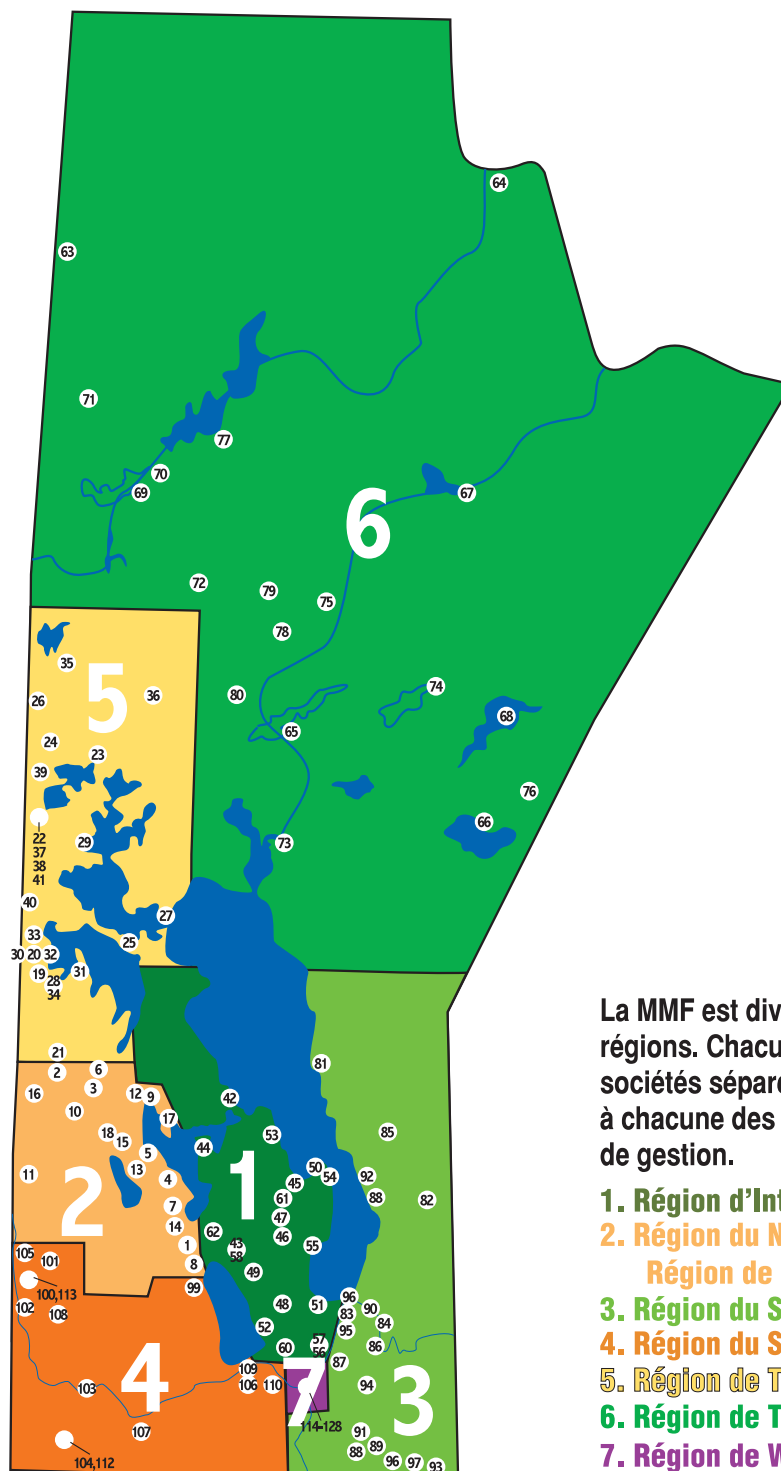
FIGURE 16 : Populations indienne et inuite du Manitoba (2003)

Nations	Total	En-réserve	Hors-rés.	Couronne*	Nations	Total	En-réserve	Hors-rés.	Couronne*
Conseil tribal Dakota Ojibwé					Conseil tribal du Sud-Est				
Sioux de Birdtail	659	488	171	0	Berens River	2,409	1,473	936	0
Première nation dakota					Bloodvein	1,277	793	484	0
Canupawakpa	569	324	245	0	Brokenhead Ojibway	1,476	440	1,036	0
Dakota Plains	260	178	82	0	Pn de Buffalo Point	104	43	61	0
Long Plain	3,143	1,788	1,355	0	Hollow Water	1,402	831	571	0
Gouv. de la Première nation Anishinabe de Roseau River	1,987	1,052	935	0	Little Black River	843	599	244	0
Sandy Bay	4,844	3,073	1,771	0	Little Grand Rapids	1,270	989	281	0
Nation Dakota de Sioux Valley	2,046	1,141	904	1	Pn Pauingassi	529	499	30	0
Swan Lake	1,128	528	600	0	Pn de Poplar River	1,264	1,006	258	0
Total	14,636	8,572	6,063	1	Total	10,574	6,673	3,901	0
Conseil tribal des réserves d'Interlake					Conseil tribal Swampy Cree				
Dauphin River	256	138	118	0	Nation crie Chemawawin	1,422	1,165	257	0
Lake Manitoba	1,590	838	752	0	Pn de Grand Rapids	1,335	811	518	6
Lake St. Martin	1,968	1,300	666	2	Pn Marcel Colomb	290	0	28	262
Little Saskatchewan	955	567	388	0	Mathias Colomb	2,977	2,043	833	101
Peguis	7,539	3,149	4,388	2	Nation crie Mosakahiken	1,502	1,191	305	6
Pn Pinaymootang	2,418	1,235	1,183	0	Nation crie Opaskwayak	4,588	2,821	1,767	0
Total	14,726	7,227	7,495	4	Nation crie Sapotaweyak	1,769	859	875	35
Conseil tribal d'Island Lake					Conseil tribal de la région Ouest				
Premières nations de Garden Hill	3,533	3,198	335	0	Ebb and Flow	2,065	1,146	919	0
Red Sucker Lake	814	759	55	0	Gamblers	139	53	86	0
St. Theresa Point	3,019	2,828	191	0	Keeseekoowenin	938	681	254	3
Pn Wasagamack	1,423	1,312	111	0	Pn O-Chi-Chak-Ko-Sipi	769	458	311	0
Total	8,789	8,097	692	0	Pine Creek	2,390	1,144	1,246	0
Conseil tribal Keewatin					Non-affiliées				
Barren Lands	878	422	405	51	Rolling River	865	456	409	0
Nation crie Bunibonibee	2,325	2,003	322	0	Pn Skownan	1,117	633	484	0
Fox Lake	968	158	706	104	Total	8,283	4,571	3,709	3
Pn de God's Lake	2,170	1,300	804	66	Non-affiliées				
Nation crie Manto Sipi	620	553	67	0	Pn de Cross Lake	6,132	4,455	1,671	6
Northlands	895	753	142	0	Dakota Tipi	240	123	117	0
Pn dénée Sayisi	671	329	342	0	Fisher River	2,959	1,640	1,319	0
Pn Shamattawa	1,172	1,155	16	1	Fort Alexander	6,242	2,986	3,255	1
Nation crie Tataskweyak	2,785	1,980	805	0	Pn Kinonjeoshtegon	618	307	311	0
Pn de War Lake	232	81	110	41	Nation crie Nisichawayasihk	4,869	2,426	1,437	1,006
Pn de York Factory	998	463	535	0	Nation crie de Norway House	5,828	4,321	1,507	0
Total	13,714	9,197	4,254	263	Réserve du traité				
					Tootinaowaziibeeng	1,180	577	603	0
					Pn Waywayseecappo	2,107	1,505	602	0
					Liste générale/Manitoba	8	0	8	0
					Total	30,183	18,340	10,830	1,013
					Total global	115,339	71,732	41,912	1,695

* Légende : Couronne = « Terres de la Couronne » ; Pn = « Première nation »
Source: DIAND (MAINC), 2003



FIGURE 17 : Répartition des régions de la Manitoba Métis Federation



La MMF est divisée en sept grandes régions. Chacune est constituée en sociétés séparées afin de garantir à chacune des régions une autonomie de gestion.

- 1. Région d'Interlake
- 2. Région du Nord-Ouest/
Région de Dauphin
- 3. Région du Sud-Est
- 4. Région du Sud-Ouest
- 5. Région de The Pas
- 6. Région de Thompson
- 7. Région de Winnipeg

5



FIGURE 18 : Structure de la Manitoba Métis Federation

Numéro/ Emplacement par région	Numéro/ Emplacement par région	Numéro/ Emplacement par région
RÉGION DE DAUPHIN	43. Eriksdale	86. Longbody Creek
1. Bacon Ridge	44. Fairford	87. Loon Straits
2. Birch River	45. Fisher Bay	88. Manigotagan
3. Camperville	46. Fisher Branch	89. Marchland
4. Cayer	47. Hodgson	90. Powerview
5. Crane River	48. Inwood	91. Richer
6. Duck Bay	49. Lunder	92. Seymourville
7. Eddystone	50. Matheson Island	93. Sprague
8. Kinosota	51. Matlock	94. St. Rita
9. Mallard	52. Oak Point	95. Stoney Point
10. Pine River	53. Pebble Beach	96. Traverse Bay
11. Roblin	54. Pine Duck	97. Vassar
12. Rock Ridge	55. Riverton	98. Woodridge
13. Rorketon	56. Scotch Bay	RÉGION DU SUD-OUEST
14. Shergrove	57. Selkirk	99. Amaranth
15. Spence Lake	58. St. Laurent	100. Binscarth
16. Swan River	59. St. Peters	101. Birdtail
17. Winterhen	60. Stonewall	102. Fort Ellice
18. Winnipegosis	61. Sunny Valley	103. Grand Valley
RÉGION DE THE PAS	62. Vogar	104. Peace Garden
19. Baden	RÉGION DE THOMPSON	105. Pelly Trail
20. Barrows	63. Brochet	106. Portage
21. Belisite	64. Churchill	107. Rock Lake
22. Big Eddy	65. Cross Lake	108. Snake Creek
23. Cormorant	66. Garden Hill	109. St. Ambroise
24. Cranberry Portage	67. Gillam	110. St. Eustache
25. Easterville	68. God's Lake	111. St. Marks
26. Flin Flon	69. Granville Lake	112. Turtle Mountain
27. Grand Rapids	70. Leaf Rapids	113. Valleyview
28. Mateking	71. Lynn Lake	RÉGION DE WINNIPEG
29. Moose Lake	72. Nelson House	114. Blueberry
30. National Mills	73. Norway House	115. Bosca
31. Pelican Rapids	74. Oxford House	116. Dumont
32. Powell	75. Pikwitonai	117. Fort Rouge
33. Red Deer Lake	76. Red Sucker Lake	118. Fort Rouge West
34. Red Deer River	77. South Indian Lake	119. Keenley Side
35. Sherridon	78. Thicket Portage	120. Kinew
36. Snow Lake	79. Thompson	121. Liberty
37. The Pas	80. Wabowden	122. Red River
38. Umpherville	RÉGION DU SUD-EST	123. Seven Oaks
39. Wanless	81. Berens River	124. St. Vital
40. Westgate	82. Bisset	125. St. Vital
41. Young's Point	83. Grand Marais	126. Winnipeg, Bureau # 1
RÉGION D'INTERLAKE	84. Great Falls	127. Winnipeg Nord
42. Dauphin River	85. Lac Du Bonnet	128. Centre-Ouest de Winnipeg



CHAPITRE 6

Ressources à la disposition des employeurs



Les employeurs peuvent faire appel à de nombreuses ressources qui faciliteront l'embauche d'Autochtones. Ce chapitre vous aidera à trouver les ressources qui répondent à vos besoins.

La Section 6.1 résume le contenu du chapitre. La section 6.2 renferme la biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT au Manitoba. **L'information de la section 6.3 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** La section 6.4 donne les coordonnées des principales organisations autochtones au Manitoba. Les employeurs qui veulent embaucher des Autochtones trouveront de l'information sur les services de recrutement à la section 6.5. Ceux qui cherchent des programmes de sensibilisation à la réalité autochtone peuvent consulter la Section 6.6. Les employeurs qui souhaitent investir dans l'avenir professionnel de leurs employés autochtones trouveront à la section 6.7 de l'information sur des programmes d'éducation et de formation. La section 6.8 présente une série d'outils de référence pour ceux qui cherchent à se sensibiliser davantage aux questions touchant l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. La section 6.9 dresse une liste de sites Web pertinents pour vous aiguiller dans vos recherches. **Quant à la section 6.10, on peut la trouver dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.**

Contenu du CHAPITRE 6 :

6.1	Résumé du chapitre	6-2
6.2	Coordonnatrice régionale de l'IPAMT	6-4
6.4	Organisations autochtones.....	6-5
6.5	Services de recrutement de travailleurs autochtones.....	6-22
6.6	Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation ..	6-33
6.7	Programmes visant l'emploi des Autochtones	6-40
6.8	Outils de référence	6-47
6.9	Sites Web.....	6-55

6.1 Résumé du chapitre

6.2

Coordonnatrice régionale de l'IPAMT (page 6-4)

Cette section offre une courte biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT indiquant ses antécédents professionnels et ses domaines de compétence. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le *Guide des employeurs de l'IPAMT* ou sur l'emploi des Autochtones, les coordonnateurs régionaux de l'IPAMT sont toujours prêts à vous aider!

6.4

Organisations autochtones (page 6-5)

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des Autochtones à Manitoba. Cette section décrit les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Les organisations sont présentées par ordre alphabétique.

6.5

Services de recrutement de travailleurs autochtones (page 6-22)

Les services de recrutement de travailleurs autochtones, comme les banques de candidats autochtones, les établissements d'enseignement et les services de placement, peuvent être particulièrement utiles aux employeurs. Une liste d'organisations clés à Manitoba est incluse.

6.6

Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation (page 6-33)

Cette section renferme de l'information sur des sources de formation et d'éducation axées sur la sensibilisation à la réalité autochtone dans votre région.

6.7

Programmes visant l'emploi des Autochtones (page 6-40)

Cette section présente des programmes axés sur la formation et l'emploi des Autochtones. Les employeurs qui désirent participer à des initiatives de formation préalable à l'emploi y puiseront des renseignements particulièrement utiles.



6.8**Outils de référence (page 6-47)**

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des titres de livres et d'articles. Par ailleurs, lorsque disponible, une liste de vidéos et de CD-ROM à utiliser sur le lieu de travail est fournie.

6.9**Sites Web (page 6-55)**

Les sites Web qui offrent de l'information ayant trait au milieu autochtone sont de plus en plus nombreux. On vous donne une liste de sites à ajouter à votre liste de sites préférés.

Nota : L'information donnée dans le Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional—région du Manitoba provient de diverses sources, plusieurs d'entre elles ne relevant pas du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Le Ministère décline donc toute responsabilité par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de l'information, et se décharge également de toute responsabilité par rapport à la qualité des produits ou des services énumérés ou décrits dans les sections 6.4 à 6.9. Les utilisateurs devraient noter que l'information provenant de l'extérieur du MAINC n'est disponible que dans la langue dans laquelle elle a été fournie.



6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT

Manitoba

CLEO HOLNESS
Coordonnatrice régionale, IPAMT
365 rue Hargrave, bureau 200
Winnipeg (MB) R3B 3A3
Tél. : (204) 984-0965
Télec. : (204) 983-3629
Courriel : HolnessC@inac.gc.ca

Cleo Holness


- Cleo Holness est une Assiniboine Nakoda de la Première nation Ocean Man en Saskatchewan. Cleo détient un certificat en formation des cadres de l'université du Manitoba et un diplôme en administration des affaires du Red River College. Elle entend poursuivre ses études en administration à l'université de Winnipeg. D'après ses propres mots, son éducation comprend à la fois une formation universitaire formelle et un lot de connaissances informelles récoltées au fil d'expériences de vie diverses. Elle possède plus de 20 ans d'expérience professionnelle, dont sept passées dans le domaine du développement social. Son travail de facilitatrice bénéficie grandement de son empathie naturelle, de son expérience pertinente, de sa formation universitaire et de sa sensibilité culturelle. Chacun de ces atouts éclaire son travail de manière unique et constructive.



6.4 Organisations autochtones

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des peuples autochtones au Manitoba. La présente section offre de l'information sur les principales organisations autochtones qui représentent chacun des trois groupes autochtones – les Premières nations, les Inuit et les Métis – ainsi que d'autres organisations générales. Elle décrit également les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Vous trouverez donc les bureaux présentés par ordre alphabétique.

Aboriginal Council of Winnipeg Inc.

Organisation	 <p>Aboriginal Council of Winnipeg Inc.</p> <p>112-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1</p> <p>Tél. : (204) 989-6380 Télec. : (204) 942-5795 Site Web : www.abcouncilofwinnipeg.net</p>
Description	
<p>Établi en 1990, le Aboriginal Council of Winnipeg a pour mandat de représenter les intérêts des communautés autochtones de Winnipeg. Le Conseil cherche d'abord à reconnaître et à affirmer la grande diversité des communautés autochtones de la capitale manitobaine et à répondre aux besoins de celles-ci en matière de vie urbaine, qu'il s'agisse de logement, d'éducation, de relations interraciales et de services sociaux.</p>	



Aboriginal Languages of Manitoba (ALM)

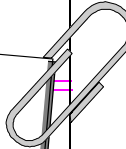
Organisation	ALM
	119 avenue Sutherland Winnipeg (MB) R2W 3C9
Description	Tél. : (204) 989-6392 Télec. : (204) 989-6396 Sans frais : 1-866-429-0606 Courriel : alm@mts.net
<p>La société Aboriginal Languages of Manitoba (ALM) a été fondée en 1985 afin de promouvoir le maintien des langues autochtones du Manitoba. L'association a été créée en réponse aux préoccupations soulevées par la population en matière de préservation des langues autochtones. ALM est placée sous la direction du Council of Elders.</p>	

Aboriginal Leadership Institute Inc.

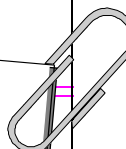
Organisation	Aboriginal Leadership Institute Inc.
	101-1874 avenue Portage Winnipeg (MB) R3J 0H2
Description	Tél. : (204) 940-1700 Télec. : (204) 940-1719 Site Web : www.alii.ca Courriel : alii1@mb.sympatico.ca
<p>L'Aboriginal Leadership Institute Inc. travaille en étroite collaboration avec les institutions scolaires, les gouvernements et le secteur privé. Grâce à des partenariats et des alliances coopératives, l'institut est en mesure d'offrir à leurs clients des possibilités riches et variées de parfaire leur formation.</p>	



Aboriginal Youth With Initiative


Organisation	 <p>Aboriginal Youth With Initiative</p> <p>112-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1</p>
Description	<p>Tél. : (204) 989-6383 Télec. : (204) 942-5795</p>
	<p>Aboriginal Youth With Initiative est un organisme jeunesse sans but lucratif de développement communautaire. Son objectif premier est le développement de l'emploi et du leadership chez les jeunes et, en ce sens, une stratégie communautaire a été mise en œuvre à Winnipeg. Celle-ci vise à rebâtir l'identité et la fierté autochtones des jeunes à travers l'enseignement de la culture et des traditions autochtones, de même que la participation à celles-ci.</p>

ACCESS North - The Pas

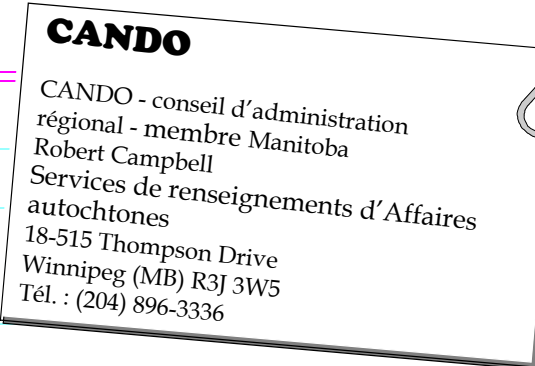
Organisation	 <p>ACCESS North - The Pas</p> <p>Keewatin Community College Case postale 3000 The Pas (MB) R9A 1M7 Tél. : (204)627-8517 Télec. : (204) 627-8514 Sans frais : 1-866-627-8500 Site Web : www.keewatincc.mb.ca</p>
Description	<p>Financé par la province du Manitoba, ce programme donne accès à tous les programmes offerts au Collège communautaire Keewatin de The Pas.</p>



Assembly of Manitoba Chiefs (AMC)

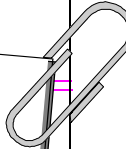
Organisation	 <p>AMC 2e étage - 260 avenue St. Mary Winnipeg (MB) R3C 0M6</p>
Description	<p>Tél. : (204) 956-0610 Télé. : (204) 956-2109 Sans frais : 1-888-324-5483 Web site: www.manitobachiefs.com</p>
<p>Les Premières nations du Manitoba ont créé l'Assembly of Manitoba Chiefs (AMC) en 1988 afin de coordonner les activités politiques et le travail technique consacrés à des questions communes à l'ensemble des communautés. Le Grand chef, élu par les chefs réunis en assemblée, est mandaté en tant que porte-parole principal. L'AMC est placée sous la direction du Grand chef, du conseil exécutif des chefs et de plusieurs comités permanents de chefs. L'AMC travaille à obtenir le consensus sur les questions prioritaires et à présenter un front commun dans l'étude de ces questions.</p>	

Council for the Advancement of Native Development Officers (CANDO)

Organisation	 <p>CANDO CANDO - conseil d'administration régional - membre Manitoba Robert Campbell Services de renseignements d'Affaires autochtones 18-515 Thompson Drive Winnipeg (MB) R3J 3W5 Tél. : (204) 896-3336</p>
Description	<p>CANDO est une association de développement professionnel regroupant des agents de développement œuvrant au sein de communautés ou d'organismes autochtones. C'est une société enregistrée sans but lucratif dirigée par des Autochtones, dont les assises sont ancrées dans les communautés et auprès de ses membres.</p>

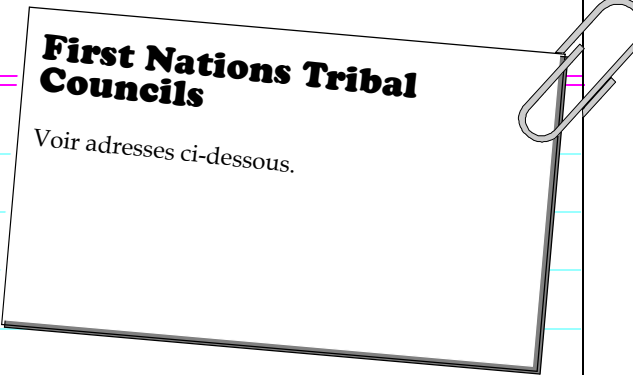


First Nations Disabilities Association

Organisation	 <p>FNDA 305B-260 avenue St. Mary Winnipeg (MB) R3C 0M6</p>
Description	<p>Tél. : (204) 953-0310 Télec. : (204) 953-0318 Sans frais : 1-866-370-9875</p>
<p>La First Nations Disabilities Association a été créée grâce à la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. L'organisme est présentement en train d'évaluer les besoins des communautés en matière d'emploi et de formation pour les membres des Premières nations souffrant de déficiences.</p>	



First Nations Tribal Councils

Organisation	
Description	
<p>Les sept conseils tribaux travaillent en partenariat avec Affaires indiennes et du Nord - Canada afin d'offrir aide et soutien aux bandes en matière de gestion financière des gouvernements locaux des réserves, de même qu'au niveau de l'administration et du transfert de responsabilités et de responsabilisation. La plupart des conseils tribaux offrent une variété de services : afin d'en obtenir une liste complète, veuillez consulter votre bureau local.</p>	

Pour de plus amples renseignements :

<p>Dakota Ojibway Tribal Council (DOTC) 702 rue Douglas Brandon (MB) R7A 7B2</p> <p>Tél. : (204) 729-3682 Télééc. : (204) 726-5966 Bureau de Winnipeg : (204) 988-5370 Site Web : www.dotc.mb.ca</p>	<p>Interlake Reserves Tribal Council (IRTC) General Delivery Fairford (MB) R0C 0X0</p> <p>Tél. : (204) 659-4465 Télééc. : (204) 659-2147 Bureau de Winnipeg : (204) 956-7413 Site Web : www.mts.net/~irtc/</p>
<p>Island Lake Tribal Council (ILTC) General Delivery St. Theresa Point (MB) R0B 1J0</p> <p>Tél. : (204) 462-2351 Télééc. : (204) 462-2538 Bureau de Winnipeg : (204) 982-3300</p>	<p>Keewatin Tribal Council (KTC) 102-83 Churchill Drive Thompson (MB) R8N 0L6</p> <p>Tél. : (204) 677-2341 Télééc. : (204) 677-3963 Sans frais : 1-800-665-6212 Bureau de Winnipeg : (204) 949-4014</p>



Southeast Resource Development Council
(SRDC)
360 avenue Broadway
Winnipeg (MB) R3C 0T6

Tél. : (204) 956-7500
Télec. : (204) 956-7382

Swampy Cree Tribal Council
(SCTC)
Case postale 150
The Pas (MB) R9A 1K3

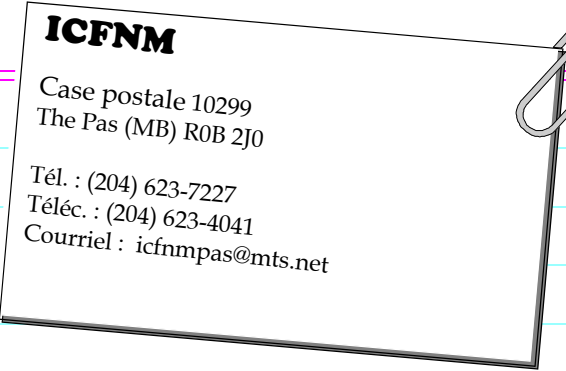
Tél. : (204) 623-3423
Télec. : (204) 623-2882
Sans frais : 1-800-442-0459
Courriel : krichards@swampycree.com

West Region Tribal Council
(WRTC)
21-4e avenue NW
Dauphin (MB) R7N 1H9

Tél. : (204) 638-8225
Télec. : (204) 638-8062
Sans frais : 1-888-358-7340
Courriel : wrtc01@mts.net

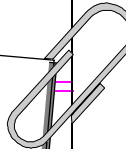


Indian Council of First Nations of Manitoba Inc. (ICFNM)

Organisation	
Description	
<p>L'Indian Council of First Nations of Manitoba est un groupe de pression provincial créé dans le but de servir et de protéger les intérêts des Indiens non-inscrits et des Autochtones vivant hors réserve à travers le Manitoba. L'ICFNM affirme représenter environ 5000 individus et est affilié au Congrès des peuples autochtones.</p>	



Manitoba Aboriginal Friendship Centres (MAC)

Organisation	 <p>Manitoba Aboriginal Friendship Centres (MAC) Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>Les Manitoba Aboriginal Friendship Centres (MAC) sont des groupes de lobbying politique et des organismes de relations publiques représentant les 11 centres d'amitié autochtone et métisse de la province. Les centres d'amitié sont des agences sociales autonomes et apolitiques, offrant des programmes consacrés aux besoins des Autochtones. Ces centres peuvent fournir une gamme de services, allant de la consultation ou de l'aiguillage à des programmes d'alphabétisation ou d'emploi. De plus, ils offrent des activités sociales, culturelles et récréatives.</p>	

Note : Les liens vers chacun de ces centres se trouvent également sur le site Web de la Manitoba Association of Friendship Centres, www.mac.mb.ca.
Pour de plus amples renseignements :

<p>Brandon Friendship Centre Inc. 836 avenue Lorne Brandon (MB) R7A 0T8</p> <p>Tél. : (204) 727-1407 Télé. : (204) 726-0902 Courriel : bfcinc@mts.net</p>	<p>Dauphin Friendship Centre Inc. 210-1e avenue NE Dauphin (MB) R7N 1A7</p> <p>Tél. : (204) 638-5707 Télé. : (204) 638-4799 Site Web : www.dauphinfriendshipcentre.com</p>
<p>Flin Flon Indian-Métis Friendship Centre Inc. 57 rue Church Flin Flon (MB) R8A 1K8</p> <p>Tél. : (204) 687-3900 Télé. : (204) 687-5328 Courriel : ffimfa@mb.sympatico.ca</p>	<p>Indian-Métis Friendship Centre of Winnipeg Inc. 45 rue Robinson Winnipeg (MB) R2W 5H5</p> <p>Tél. : (204) 586-8441 Télé. : (204) 582-8261 Courriel : friendship.centre@imfc.net</p>



Note : Les liens vers chacun de ces centres se trouvent également sur le site Web de la Manitoba Association of Friendship Centres, www.mac.mb.ca.

<p>Lynn Lake Friendship Centre Inc. Case postale 460 625 avenue Gordon Lynn Lake (MB) R0B 0W0</p> <p>Tél. : (204) 356-2407 Télé. : (204) 356-8223 Courriel : mbhunt@sundancecommunications.ca</p>	<p>Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre Inc. 122 Hemlock Crescent Thompson (MB) R8N 0R6</p> <p>Tél. : (204) 677-0950 Télé. : (204) 677-0970 Site Web: www.mamowwetak.mb.ca/</p>
<p>Portage Friendship Centre Inc. 20 rue 3e NE Portage la Prairie (MB) R1N 1N4</p> <p>Tél. : (204) 239-6333 Télé. : (204) 856-2470 Courriel : j_mousseau@portagefriendshipcentre.org</p>	<p>Riverton and District Friendship Centre Inc. Case postale 359 Riverton (MB) R0C 2R0</p> <p>Tél. : (204) 378-2927 Télé. : (204) 378-5705 Sans frais : 1-888-414-0606 Site Web : www.rivertonfriendshipcentre.com</p>
<p>Selkirk Friendship Centre 425 rue Eveline Selkirk (MB) R1A 2J5</p> <p>Tél. : (204) 482-7525 Télé. : (204) 785-8124 Courriel : ssc@mts.net</p>	<p>Swan River Indian & Métis Friendship Centre Inc. 1413 rue Main Est Swan River (MB) R0L 1Z0</p> <p>Tél. : (204) 734-9301 Télé. : (204) 734-3090 Courriel : srfc@mts.net</p>
<p>The Pas Friendship Centre Inc. 81 avenue Edwards/ 103 avenue Edwards Case postale 2638 The Pas (MB) R9A 1M3</p> <p>Tél: (204) 627-7500 Télé. : (204) 623-4268 Courriel : tpfc@mts.net</p>	



Manitoba Aboriginal Youth Career Awareness Committee (MAYCAC)

Organisation	MAYCAC Éducation, Citoyenneté et Jeunesse - Manitoba Département des programmes Ron Castel, coordonnateur Bureau 310-800 avenue Portage Winnipeg (MB) R3G 0N4 Tél. : (204) 945-8319 Téléc. : (204) 945-5726 Site Web : www.maycac.com
Description	<p>Le MAYCAC a été créé en 1987 par un groupe d'individus dévoués et soucieux de l'avenir des jeunes autochtones du Manitoba. Leur intérêt principal était l'aide au développement et à l'élaboration de plans de carrières pour la jeunesse autochtone de la province. Comité basé en milieu urbain, le MAYCAC travaille en collaboration avec d'autres organismes afin d'assurer la promotion de la jeunesse autochtone.</p>

Manitoba First Nations Education Resource Centre (MFNERC)

Organisation	MFNERC 1214 rue Fife Winnipeg (MB) R2X 2N6 Tél. : (204) 940-7020 Téléc. : (204) 942-2490 Sans frais : 1-877-247-7020 Site Web : www.mfnrec.com
Description	<p>La raison d'être du MFNERC est de soutenir les écoles des Premières nations à améliorer la qualité et les standards d'éducation des étudiants autochtones. Le centre offre une gamme de services dans des secteurs aussi variés que l'éducation communautaire, la recherche et le développement, les programmes de formation en milieu scolaire et l'éducation spécialisée. Vingt-sept spécialistes se partagent ces départements afin d'assurer le meilleur service possible aux écoles des Premières nations. Les services du centre sont disponibles en envoyant une demande de service à l'un des coordonnateurs d'unités de programme de l'organisme.</p>



Manitoba Indian Education Association Inc. (MIEA)

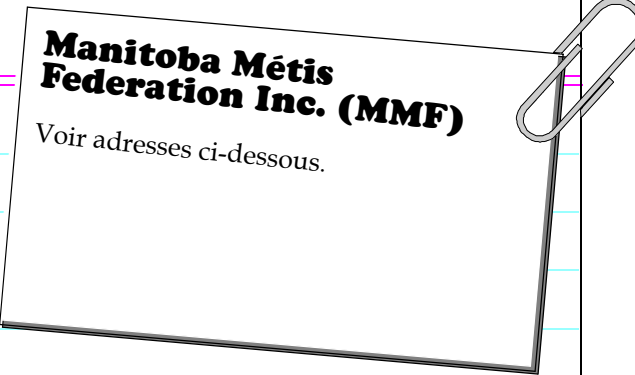
Organisation	MIEA
	305 - 352 rue Donald Winnipeg (MB) R3B 2H8
Description	Tél. : (204) 947-0421 Télec. : (204) 942-3067 Courriel : miea@miea.ca
<p>La MIEA est un centre de services dédiés aux étudiants parrainés par une bande et inscrits dans une institution éducative de Winnipeg. L'Association offre aux étudiants un service de counseling social, universitaire et financier, de même que des séances d'orientation scolaire et un service de références en matière de recherche d'emploi.</p>	

Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO)

Organisation	MKO
	200-701 Thompson Drive Thompson (MB) R8N 2A3
Description	Tél. : (204) 677-1600 Télec. : (204) 778-7655
<p>Le MKO est l'organisme régionale des chefs qui comprend la majorité des Premières nations du Nord du Manitoba. Les objectifs du MKO sont la défense des droits et intérêts des peuples des Premières nations placés sous sa juridiction et le développement et l'obtention d'un niveau de vie acceptable pour les Premières nations membres.</p>	



Manitoba Métis Federation Inc. (MMF)

Organisation	 <p>Manitoba Métis Federation Inc. (MMF) Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>La MMF cherche à promouvoir l’histoire, la culture, la fierté et les intérêts des peuples métis, de même qu’à sensibiliser les communautés métisses à leur propre réalité en matière de droits légaux, politiques, sociaux et autres droits autochtones. La MMF s’engage également à promouvoir la participation des peuples métis à tous les niveaux du gouvernement et dans tous les organismes.</p>	

Note : Les liens vers chacun de ces centres se trouvent également sur le site Web central de la Fédération, www.mmf.mb.ca.

Pour de plus amples renseignements :

<p>Région Interlake Case postale 390 St. Laurent (MB) R0C 2S0</p> <p>Tél. : (204) 646-2706 Télé. : (204) 646-4171 Sans frais : 1-866-317-3347 Site Web : www.mmf.mb.ca</p>	<p>Région Nord-Ouest 40-1e avenue NW Dauphin (MB) R7N 1G7</p> <p>Tél. : (204) 638-9485 Télé. : (204) 638-3878 Site Web : www.mmf.mb.ca</p>
<p>Région Sud-Ouest 656 6e rue Brandon (MB) R7A 3P1</p> <p>Tél. : (204) 725-7520 Télé. : (204) 728-9085 Site Web : www.mmf.mb.ca Courriel : swmmf@mts.net</p>	<p>Région Sud-Est Case postale 13 Grand Marais (MB) R0E 0T0</p> <p>Tél. : (204) 754-2721 Télé. : (204) 754-2687 Sans frais : 1-888-304-2383 Site Web : www.mmf.mb.ca Courriel : sermetis@granite.ca</p>



Section 6.4 : Organisations autochtones

Région The Pas
Case postale 2467
The Pas (MB) R9A 1M2

Tél. : (204) 623-5701
Télééc. : (204) 623-2825
Site Web : www.mmfthepas.com

Région Winnipeg
150 avenue Henry
3e étage
Winnipeg (MB) R3B 0J7


Tél. : (204) 586-8474
Télééc. : (204) 947-1816
Sans frais : 1-800-665-8474
Courriel : fax@mmf.mb.ca

Région Thompson
44A chemin Copper
Thompson (MB) R8N 0V6


Tél. : (204) 677-1430
Télééc. : (204) 677-2240
Courriel : ljmckay@mmfthompson.mb.ca



Mother of Red Nations Women's Council of Manitoba (MORN)

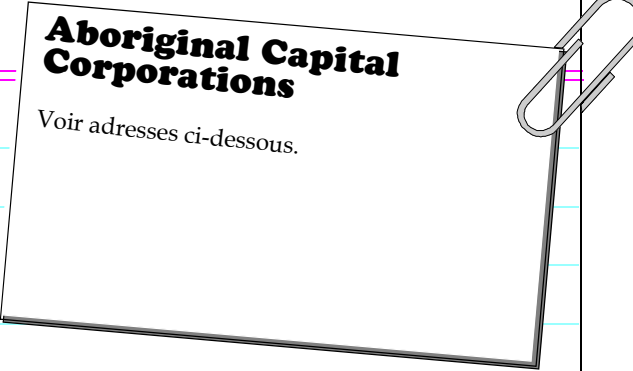
Organisation	 <p>MORN 26 rue Edmonton Winnipeg (MB) R3C 1P7</p>
Description	<p>Tél. : (204) 942-6676 Télec. : (204) 942-7639 Sans frais : 1-866-258-6726 Site Web : morn.cimnet.ca Courriel : morn@morn.ca</p>
	<p>La mission première de MORN est de favoriser la promotion, la protection et le soutien du bien-être spirituel, émotionnel, physique et mental de toutes les femmes et de tous les enfants autochtones du Manitoba. En second lieu, l'organisme prête également voix et représentation aux femmes autochtones manitobaines et agit à titre de groupe de pression par le biais d'activités de développement spirituel, culturel, social, économique, politique, éducatif et récréatif.</p>

Northern Association of Community Councils INC. (NACC)

Organisation	 <p>NACC 750-331 rue Smith Winnipeg (MB) R3B 2G9</p>
Description	<p>Tél. : (204) 947-2227 Télec. : (204) 947-9446 Sans frais : 1-888-947-6222 Courriel : nacc@mb.sympatico.ca</p>
	<p>La NACC travaille de concert avec les Premières nations et les centres urbains du Nord du Manitoba afin de régler des questions touchant l'ensemble des résidents des collectivités nordiques. L'Association travaille en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés membres ainsi que les lois touchant celles-ci.</p>



Aboriginal Capital Corporations (ACCs)

Organisation	
Description	
<p>Les Aboriginal Capital Corporations (ACCs) sont des établissements de crédit appartenant aux Autochtones et contrôlés par ceux-ci. Les ACCs offrent aux entrepreneurs autochtones des prêts commerciaux dans le but d’acquérir, de mettre en œuvre ou de développer toute entreprise appartenant à des Autochtones ou contrôlés par ceux-ci. Les ACCs offrent également des services de consultation dans la préparation de plans d’affaires ainsi que divers autres programmes d’aide.</p>	

Bureaux des ACCs au Manitoba :

Anishinabe Mazaska Capital Corporation
 811-294 avenue Portage
 Winnipeg (MB) R3C 0B9

Tél. : (204) 957-0045
 Téléc. : (204) 940-5003
 Sans frais : 1-800-665-8935
 Site Web : www.amcc.mb.ca

Louis Riel Capital Corporation
 340-150 avenue Henry
 Winnipeg (MB) R3B 0J7

Tél. : (204) 589-0772
 Téléc. : (204) 589-0791
 Sans frais : 1-800-387-6004
 Site Web : www.lrcc.mb.ca

Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation
 203-400 avenue St. Mary
 Winnipeg (MB) R3C 4K5

Tél. : (204) 943-0888
 Téléc. : (204) 946-5318
 Sans frais : 1-800-568-8488
 Site Web : www.twcww.mb.ca

Cedar Lake Community Futures Development Corporation
 Case postale 569
 314 avenue Edwards
 The Pas (MB) R9A 1K6

Tél. : (204) 627-5450
 Téléc. : (204) 627-5460
 Sans frais : 1-888-498-4175
 Site Web : www.cedarlake-cfdc.com
 Courriel : cl_cfdc@mb.sympatico.ca



Southern Chiefs Organisation (SCO)

Organisation	SCO
	200-286 rue Smith Winnipeg (MB) R3C 1K4
Description	Tél. : (204) 946-1869 Télec. : (204) 946-1871 Site Web : www.scoinc.mb.ca
<p>La SCO représente les Premières nations du Sud du Manitoba. Le mandat de la SCO est de protéger, de préserver et de mettre en valeur les droits innés, les langues, les coutumes et les traditions des peuples des Premières nations, à travers l'application et la mise en œuvre de l'esprit et de l'intention du processus de conclusion du traité.</p>	



6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones

Les employeurs qui veulent embaucher un plus grand nombre d'Autochtones trouveront les services de recrutement d'employés autochtones particulièrement utiles.

Cette section présente les coordonnées d'organisations et de programmes d'envergure régionale. Il s'agit, entre autres, de services de placement, de banques de candidats autochtones et d'organismes de présentation de candidats. Ils sont présentés en deux parties :

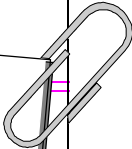
1. Services placement, recrutement, banques de candidats, présentation de candidats, etc.
2. Institutions d'enseignement Elles n'offrent pas de services directs de recrutement. Par contre certaines possèdent des centres d'emploi et organisent des journées de carrière.

☆ Voir aussi	Section 6.4 : Organisations autochtones 6-5
	Section 6.8 : Outils de référence 6-47



1. Services

Aboriginal Employment Initiative (AEI)

Organisation	 <p>AEI La Chambre de commerce de Winnipeg 100-259 avenue Portage Winnipeg (MB) R3B 2A9 Tél. : (204) 942-3011 poste 206 Téléc. : (204) 944-8492 Site Web : www.winnipeg-chamber.com Courriel : claborero@winnipeg-chamber.com</p>
Description	
<p>L'AEI travaille pour les membres de la Chambre de commerce de Winnipeg et le Business Council of Manitoba. L'AEI a été créé afin de subvenir aux besoins du milieu des affaires de Winnipeg et du Manitoba. Les commanditaires de cette initiative sont : la Chambre de commerce du Manitoba; Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse - Manitoba; le Business Council of Manitoba; le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada; et Diversification de l'économie de l'Ouest - Canada. L'AEI souhaite favoriser et promouvoir l'embauche des Autochtones à travers la province.</p>	



Aboriginal Single Window Initiative

Organisation	Aboriginal Single Window Initiative
	100-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1
Description	Tél. : (204) 984-1414/1415 Télec. : (204) 984-1424 Site Web : www.mb.hrdc-drhc.gc.ca/~asw/
<p>L'Aboriginal Single Window Initiative est une initiative conjointe du gouvernement du Manitoba, de la province du Manitoba et de la ville de Winnipeg. Le personnel de divers départements sont logés à la même enseigne, dans un seul et même bureau, afin d'offrir un point de contact unique entre les clients autochtones et une variété de départements et de services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux. Le bureau offre les types d'aide suivants : conseils techniques, aiguillage et counseling d'affaires.</p>	

Anokiiwin Employment Solutions Inc.

Organisation	Anokiiwin Employment Solutions Inc.
	105-260 avenue St. Mary Winnipeg (MB) R3C 0M6
Description	Tél. : (204) 925-2790 Télec. : (204) 943-0023 Site Web : www.anokiiwin.com/work Courriel : work@anokiiwin.com
<p>Anokiiwin Employment Solutions Inc. est une agence de placement privée qui recrute les candidats autochtones les plus aptes à remplir une gamme de postes disponibles sur le marché.</p>	



Centre for Aboriginal Human Resource Development

Organisation	CAHRD
	304-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1
Description	Tél. : (204) 989-7110 Télec. : (204) 989-7113 Site Web : www.cahrd.org
<p>Le Centre for Aboriginal Human Resource Development est un organisme communautaire sans but lucratif qui offre des services éducatifs, de la formation et des services à l'emploi à la communauté autochtone de Winnipeg. Le CAHRD entretient une base de données clients qui fournit des liens vers de la main d'œuvre autochtone aux employeurs potentiels et des moyens de présélection tenant compte de leurs besoins et de leurs exigences. Cette base de données est aussi en mesure de gérer les demandes et les références des travailleurs aux employeurs. Ces services sont offerts par le biais du service central d'embauche, du programme de solutions en ressources humaines et du programme de services spéciaux du CAHRD.</p>	

Interprovincial Association On Native Employment Inc. (IANE)

Organisation	IANE
	Chapitre du Manitoba 600-155 rue Carelton Winnipeg (MB) R3C 3H8
Description	Tél. : (204) 945-2741 Télec. : (204) 948-3382 Courriel : dhighway@gov.mb.ca
<p>L'Interprovincial Association of Native Employment est un réseau d'organismes, d'industries et d'unions autochtones qui travaillent ensemble à promouvoir l'embauche des Autochtones tout en reflétant les besoins et les désirs de ceux-ci en matière d'emploi. L'IANE partage l'information rassemblée sur les programmes éducatifs, les formations et les programmes d'emploi autochtones. Elle encourage également le développement et l'innovation au sein des autres organismes.</p>	



Keewatin First Nations Employment & Training Inc. (KFNET)

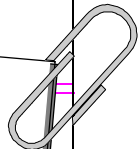
Organisation	KFNET
	Case postale 10 222 The Pas (MB) R0B 2J0
Description	Tél. : (204) 627-2333 Télec. : (204) 623-4891 Courriel : lsinclair@kfnet-inc.com
<p>Keewatin First Nations Employment & Training représente les intérêts en matière de formation et d'emploi des Premières nations du Nord du Manitoba. L'organisme regroupe sept commissions locales de gestion. Le KFNET agit en tant qu'agent de liaison entre les institutions financières et les bandes du Nord de la province afin de s'assurer que les fonds obtenus servent à établir, entre autres, des programmes de formation, de recherche et de création d'emploi.</p>	

Partners for Careers

Organisation	Partners for Careers
	309 rue Balmoral Winnipeg (MB) R3C 4A8
Description	Tél. : (204) 945-0447 Télec. : (204) 948-2714 Sans frais : 1-800-883-0398 Site Web : www.partnersforcareers.mb.ca Courriel : rhwson@gov.mb.ca
<p>Partners for Careers est une initiative conjointe du gouvernement du Manitoba (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse - Manitoba et le Secrétariat des affaires autochtones - Manitoba) et de Ressources humaines et Développement des compétences - Canada. Ce programme œuvre à créer des liens entre des diplômés autochtones qualifiés et des employeurs manitobains. Le programme conserve un répertoire de profils des diplômés afin d'associer les talents des candidats aux besoins des employeurs. Les services de recrutement individuels incluent des pré-rencontres destinées à évaluer les besoins spécifiques des employeurs.</p>	



Répertoire des candidats autochtones, Affaires indiennes et du Nord - Canada

Organisation	 <p>Répertoire des candidats autochtones, Affaires indiennes et du Nord - Canada</p>
Description	<p>MAINC - Région du Manitoba 200-365 rue Hargrave, bureau 200 Winnipeg (MB) R3B 3A3 Tél. : (204) 983-0880 Site Web : www.inac.gc.ca</p>
<p>Affaires indiennes et du Nord a développé un répertoire autochtone qui est utilisé pour référer des clients autochtones aux employeurs. Les Autochtones qui sont à la recherche d'un emploi peuvent enregistrer leur nom dans ce répertoire en remplissant un formulaire d'auto-identification et en joignant leur curriculum vitae à leur envoi. Les employeurs obtiennent accès à ce répertoire en envoyant leurs annonces d'emplois par la poste, par courriel ou par fax. S.V.P. téléphoner pour obtenir le numéro de télécopieur.</p>	



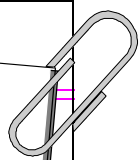
2. Institutions d'enseignement

Aboriginal Education Program: Red River College (RRC)

Organisation	RRC Aboriginal Education Program Red River College 115-2055 avenue Notre-Dame Winnipeg, (MB) R3H 0J9
Description	Tél. : (204) 632-2567 Télec. : (204) 697-9081 Site Web : www.rrc.mb.ca/support/index.htm
<p>Le Red River College est le plus important établissement d'enseignement appliqué du Manitoba, mais aussi celle qui offre le programme scolaire le plus complet. Le collège offre chaque année une éducation et une formation de haute qualité à 32 000 étudiants à temps plein et à temps partiel.</p>	

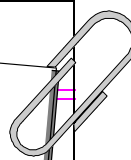


Aboriginal Focus Programs

<p>Organisation</p>	 <p>Aboriginal Focus Programs University of Manitoba 188 CE. Complex, Winnipeg (MB) R3T 2N2 Tél. : (204) 474-8039 ou 474-7175 Téléc. : (204) 474-7660 Sans frais : 1-888-216-7011 poste 8039 ou 7175 Site Web : www.umanitoba.ca/academic/faculties/ConEd/afp/ Courriel : ce_info@umanitoba.ca</p>
<p>Description</p>	
<p>Les Aboriginal Focus Programs développent et offrent des certificats d'études postsecondaires et des programmes éducatifs donnant accès à des crédits en vue de l'obtention de diplômes aux étudiants issus de communautés ou d'organismes autochtones et des Premières nations. Ces programmes offrent des possibilités d'études postsecondaires conçus de manière à élargir la capacité des communautés autochtones à atteindre l'autonomie.</p>	



Manitoba Educational Institutions

Organisation	 <p>Manitoba Educational Institutions Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>La liste suivante regroupe des institutions d'enseignement offrant des services à une vaste clientèle d'Autochtones. Elles peuvent être des sources utiles de recrutement ou d'activités éducatives et de sensibilisation (rapports, études, événements, articles, etc.). La plupart possède également des unités, des départements ou des programmes autochtones spécifiques.</p>	

Pour de plus amples renseignements :

Assiniboine Community College
1430 avenue Victoria Est
Brandon (MB) R7A 2A9

Tél. : (204) 725-8700
Télé. : (204) 726-6753
Sans frais : 1-800-862-6307
Site Web : www.assiniboine.net

Brandon University
270-18e rue
Brandon (MB) R7A 6A9

Tél. : (204) 727-7371, 727-9663
Télé. : (204) 729-9161
Site Web : www.brandonu.ca
Courriel : pent@brandonu.ca

Keewatin Community College
Case postale 3000
The Pas (MB) R9A 1M7

Tél. : (204) 627-8553
Télé. : (204) 627-8514
Sans frais : 1-866-627-8500 (valide pour tous les centres régionaux)
Site Web : www.keewatincc.mb.ca

Keewatin Community College - Churchill
Centre régional
Case postale 1000
18 rue Franklin
Churchill (MB) R0B 0E0

Tél. : (204) 675-2975
Télé. : (204) 675-2971
Site Web : www.keewatincc.mb.ca
Courriel : dlundie@keewatincc.mb.ca



<p>Keewatin Community College - Centre régional de Flin Flon 100 Highway 10A Flin Flon (MB) R8A 0C6</p> <p>Tél. : (204) 687-1560 Télé. : (204) 687-8558 Site Web : www.keewatincc.mb.ca Courriel : cbest@keewatincc.mb.ca</p>	<p>Keewatin Community College - Campus de Thompson 504 Princeton Drive Thompson (MB) R8N 0A5</p> <p>Tél. : (204) 677-6450 Télé. : (204) 677-6439 Sans frais : 1-866-677-6450 Site Web : www.keewatincc.mb.ca Courriel : admissions@keewatincc.mb.ca</p>
<p>Red River College D102, 2055 avenue Notre-Dame Winnipeg (MB) R3H 0J9</p> <p>Tél. : (204) 632-2264 Télé. : (204) 632-7834 Site Web : www.rrc.mb.ca Courriel : jlukie@rrc.mb.ca</p>	<p>University of Manitoba Aboriginal Business Education Program 350 Drake Centre Winnipeg (MB) R3T 5V4</p> <p>Tél. : (204) 474- 7401 Télé. : (204) 474-7544 Sans frais : 1-800-432-1960 poste 7401 Site Web : www.umanitoba.ca/management</p>
<p>University of Manitoba Aboriginal Focus Programs Continuing Education 188 CE Complex Winnipeg (MB) R3T 2N2</p> <p>Tél. : (204) 474-8039 or 474-7175 Télé. : (204) 474-7660 Sans frais : 1-888-216-7011 poste 8039 ou 7175 Site Web : www.umanitoba.ca/academic/faculties/ConEd/afp/ Courriel : ce_info@umanitoba.ca</p>	<p>University of Manitoba Academic Support Program Robson Hall - 3e étage Winnipeg (MB) R3T 2N2</p> <p>Tél. : (204) 474-6448 Télé. : (204) 474-7580 Sans frais : 1-800-432-1960 poste 6448 Courriel : wendy_whitecloud@umanitoba.ca</p> <p>(De l'information sur ce département est accessible par le site Web principal de l'University of Manitoba.)</p>
<p>University of Manitoba Access Program (UMAP) Local 505, Centre universitaire Winnipeg (MB) R3T 2N2</p> <p>Tél. : (204) 474-8000 Télé. : (204) 275-6489 Sans frais : 1-800-432-1960 Site Web : www.umanitoba.ca/coned/access</p>	<p>University of Manitoba Engineering Access Program (ENGAP) 314 Engineering Building Winnipeg (MB) R3T 5V6</p> <p>Tél. : (204) 474-9872 Télé. : (204) 474-7518 Sans frais : 1-800-432-1960, poste 9872 Site Web : www.engap.com Courriel : hran@ms.umanitoba.ca</p>



Section 6.5 : Services de recrutement de travailleurs autochtones

<p>University of Manitoba Département d'études autochtones 533 Fletcher Argue Building Winnipeg (MB) R3T 5V5</p> <p>Tél. : (204) 474-9266 Télec. : (204) 474-7657 Site Web : www.umanitoba.ca/faculties/arts/native_studies/ Courriel : native@ms.umanitoba.ca</p>	<p>University of Manitoba Special Pre-Medical Studies Program Professional Health Program Local 505 Centre universitaire Winnipeg (MB) R3T 2N2</p> <p>Tél. : (204) 474-8000 Télec. : (204) 275-6489 Sans frais : 1-800-432-1960 poste 8000 Site Web : www.umanitoba.ca/coned/access</p>
<p>University of Manitoba Centre éducatif de Winnipeg 15 rue Chester Winnipeg (MB) R2L 1W6</p> <p>Tél. : (204) 668-8160 Télec. : (204) 663-8857</p> <p>(De l'information sur ce département ainsi que des liens sont accessibles par le site Web principal de l'University of Manitoba.)</p>	<p>University of Winnipeg 515 avenue Portage Winnipeg (MB) R3B 2E9</p> <p>Tél. : (204) 786-9400 Télec. : (204) 774-2935 Site Web : www.uwinnipeg.ca</p> <p>Ce site Web contient des liens pour courriel.</p>
<p>University of Winnipeg Department of Continuing Education Massey Building 294 avenue William Winnipeg (MB) R3B 0R1</p> <p>Tél. : (204) 982-6633 Télec. : (204) 944-0115 Site Web : www.dce.uwinnipeg.ca Courriel : infoquire@dce.uwinnipeg.ca</p>	<p>Yellowquill College Case postale 1599 Portage la Prairie (MB) R1N 3P1</p> <p>Tél. : (204) 953-2800 Télec. : (204) 953-2810 Site Web : www.yellowquillcollege.mb.ca/homepage.html</p>



6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation

Nota : Bien que l'IPAMT se soit assuré que les fournisseurs de services de cette section sont reconnus pour leur sérieux, nous recommandons au lecteur de faire ses propres recherches. À cet égard, les centres culturels de la plupart des collectivités autochtones constituent un excellent point de départ. Bien que ces centres ne puissent pas toujours fournir les services voulus, ils sont généralement en mesure d'indiquer un organisme dans la région où l'on offre des services de qualité. Vous pouvez consulter la liste des éléments à rechercher chez un formateur à la sensibilisation à la réalité autochtone dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT* (section 6.10).

Cette section couvre les sources spécifiques de formations ou de programmes éducatifs consacrés à la sensibilisation à la réalité autochtone dans votre région. Les organismes sont présentés en ordre alphabétique.


Les coordonnateurs régionaux de l'IPAMT sont présents aussi souvent que possible aux séances de sensibilisation, afin d'être dans la meilleure position possible pour évaluer les forces des cours. La liste actuelle comprend uniquement les organismes qui ont été portés à l'attention de l'IPAMT.

☆ Voir aussi

Section 6.4 : Organisations autochtones.....6-5



Blue Sky Event Planners and Consultants

Organisation	
Description	
Firme appartenant à des Autochtones et gérés par ceux-ci, Blue Sky offre des services d'évaluation, de recherche, de formation et de construction de curriculum. Leur mission est de fournir des services de la plus haute qualité aux clients et à leurs communautés.	

For more information:

Siège social
Case postale 10 354
Opaskwayak (MB) R0B 2J0

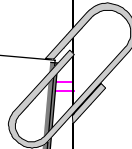
Tél. : (204) 623-2583
Sans frais : 1-866-371-6848

Succursale de Winnipeg
780-70 rue Arthur
Winnipeg (MB) R3B 1G7

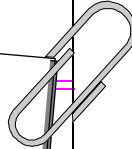
Tél. : (204) 942-7726
Télééc. : (204) 774-0215
Sans frais : 1-866-851-6708
Site Web : www.blueskyplanners.com
Courriel : info@blueskyplanners.com



Brokenhead Ojibway Nation Historic Village

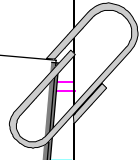
Organisation	 <p>Brokenhead Ojibway Nation Historic Village Carl Smith, coordonnateur Case postale 180 Scantebury (MB) R0E 1W0</p>
Description	
<p>Tél. : (204) 766-2483 Téléc. : (204) 766-2306 Sans frais : 1-888-295-3884</p>	
<p>La mission du Brokenhead Ojibway Nation Historic Village est de promouvoir la sensibilisation interculturelle partout à travers la société canadienne. Le but de l'organisme est de développer des outils d'information plus justes sur le patrimoine autochtone et d'augmenter les possibilités d'apprentissage au sein du grand public afin de sensibiliser celui-ci aux rôles historiques et contemporains des Autochtones du Canada.</p>	

Clan Mothers Turtle Lodge Inc.

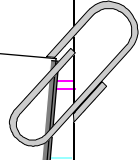
Organisation	 <p>Clan Mothers Turtle Lodge Inc. Case postale 1 St. Laurent (MB) R0C 2S0</p>
Description	
<p>Tél. : (204) 646-2296 Téléc. : (204) 646-2705</p>	
<p>Spécialisé en médecine féminine, le Clan Mothers Turtle Lodge est dirigé par l'Aînée Mae Louise Campbell. Les activités dédiées aux femmes comprend une grande diversité de sujets et de services, incluant soins thérapeutiques traditionnels, enseignements, sagesses, cérémonies et rassemblements.</p>	



Dr. Jessie Saulteaux Resource Centre

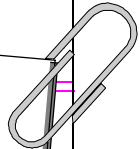
Organisation	 Dr. Jessie Saulteaux Resource Centre Bureaux administratifs Case postale 210 Beausejour (MB) R0E 0C0 Tél. : (204) 268-3913 Télec. : (204) 268-4463 Site Web : www.mts.net/~drjessie Courriel : drjessie@mts.net
Description	
<p>Fondé en 1984 par la communauté autochtone, le Centre de ressources vient tout juste d'obtenir son accréditation à l'Église unie du Canada, devenant ainsi son tout dernier collège de théologie. Le centre est géré par un conseil d'administration entièrement autochtone, incluant des représentants de milieux œcuméniques. Le centre offre des programmes d'apprentissage interculturel de même que des possibilités de développement spirituel.</p>	

Interim Management Services Inc.

Organisation	 Interim Management Services Inc. 18 Acadia Bay Winnipeg (MB) R3T 3H9 Tél. : (204) 269-7209 Courriel : alvin-chartrand@shaw.ca
Description	
<p>Interim Management Services offre des formations et des services de facilitation en design et en développement de plans de sensibilisation culturelle. La mission de la compagnie est de combler les besoins particuliers des employeurs tout en se concentrant sur les styles d'apprentissage de chacun des participants afin de mieux guider le processus de développement et de design.</p>	



Kumik - Conseil des Aînés

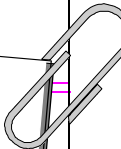
Organisation	 <p>Kumik - Conseil des Aînés 10 rue Wellington, bureau 102 Hull (QC) K1A 0H4 Tél. : (819) 953-2913 Télec. : (819) 994-7171 Site Web : www.inac.gc.ca</p>
Description	
<p>Le Kumik a été créé par le biais du ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC) afin d'arriver à une meilleure compréhension des différences culturelles et afin d'aider la population à mieux apprécier et accepter ces différences chez les autres. L'organisme permet à des participants autochtones et non autochtones de bénéficier des connaissances et de l'enseignement des aînés, de leur méthodes de counseling traditionnel et culturel afin d'apprendre à mieux gérer les expériences de vie et les problèmes en milieu de travail qui peuvent découler de différences culturelles.</p>	

Louis Riel Institute

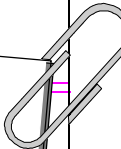
Organisation	 <p>Louis Riel Institute 150 avenue Henry Winnipeg (MB) R3B 0J7 Tél. : (204) 984-9480 Télec. : (204) 984-9484 Site Web : www.louisrielinstitute.com/</p>
Description	
<p>Le Louis Riel Institute est un organisme sans but lucratif qui promouvoit l'avancement des Métis en matière éducative et culturelle. L'institut est également responsable de la sensibilisation des valeurs, de la culture, du patrimoine et de l'histoire des peuples métis du Manitoba.</p>	



Manitoba Indian Cultural Education Centre Inc.

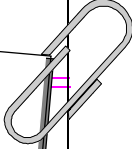
Organisation	 Manitoba Indian Cultural Education Centre Inc.
	119 avenue Sutherland Winnipeg (MB) R2W 3C9
Description	Tél. : (204) 942-0228 Télec. : (204) 947-6564 Courriel : vchalmers@mts.net
<p>Le Manitoba Indian Cultural Education Centre est un organisme éducatif sans but lucratif dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens et les groupes de citoyens à travers le Manitoba, et de promouvoir une meilleure compréhension des cultures des Premières nations. Ses outils de travail incluent une bibliothèque, des services de liaison auprès des écoles communautaires et des services de production audiovisuelle.</p>	

Métis Culture and Heritage Resource Centre

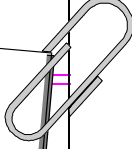
Organisation	 Métis Culture and Heritage Resource Centre
	506-63 rue Albert Winnipeg (MB) R3B 1G4
Description	Tél. : (204) 956-7767 Télec. : (204) 956-7765 Courriel : metisrc@mb.sympatico.ca
<p>Le mandat du Culture and Heritage Resource Centre est la préservation et le partage de la culture et de l'histoire des Métis. Le Centre offre des conférences et des ateliers, et met également à la disposition des clients des documents de référence et de la documentation culturelle.</p>	



New Directions for Children, Youth, Adults and Families

Organisation	 <p>New Directions for Children, Youth, Adults and Families</p>
	400-491 avenue Portage Winnipeg (MB) R3B 2E4
Description	<p>Tél. : (204) 786-7051 Télec. : (204) 774-6468 TTY: (204) 774-8541</p>
	<p>New Directions offre plusieurs types de services aux adultes et aux enfants, dont entre autres de la formation en dynamique de la vie, en encouragement au travail, en matière d'emploi et de recherche d'emploi, ainsi que de la formation professionnelle. Leurs activités et services se définissent en fonction de leurs principes opérationnels, lesquels sont basés sur l'intégrité, l'honneur, le respect et une approche holistique.</p>

Red Willow Lodge

Organisation	 <p>Red Willow Lodge</p>
	Case postale 26, Groupe 11 Anola (MB) R0E 0A0
Description	<p>Tél. : (204) 866-2430 Télec. : (204) 866-2432 Site Web : http://rwl.mb.ca Courriel : redwillow@rwl.mb.ca</p>
	<p>Red Willow Lodge offre des formations interculturelles et des enseignements traditionnels pour les individus et les groupes intéressés par les questions autochtones. Des équipements de soins traditionnels sont également disponibles.</p>



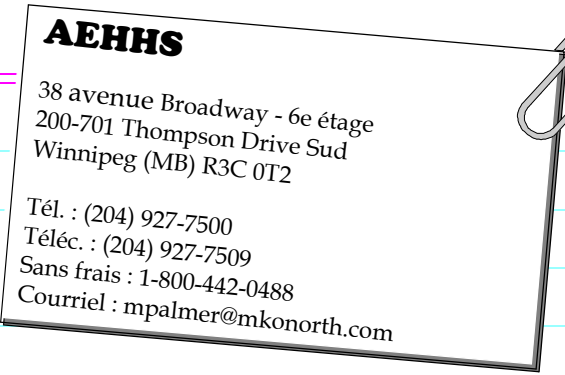
6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones

Les programmes visant l'emploi des Autochtones sont offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par le secteur privé. Le groupe cible et les exigences varient d'un programme à l'autre. Vous trouverez dans cette section des organisations qui offrent des programmes.

☆ Voir aussi


Section 6.8 : Outils de référence 6-47

Aboriginal Education for Health and Human Services INC. (AEHHS)


Organisation	 <p>AEHHS 38 avenue Broadway - 6e étage 200-701 Thompson Drive Sud Winnipeg (MB) R3C 0T2</p>
Description	<p>Tél. : (204) 927-7500 Télec. : (204) 927-7509 Sans frais : 1-800-442-0488 Courriel : mpalmer@mkonorth.com</p> <p>En tant que groupe de coordination, l'AEHHS a été mandaté pour développer et mettre en œuvre des programmes de formation pour les travailleurs communautaires de la santé et en services à la personne. Actuellement, le groupe offre le Community Health and Human Services Workers Diploma Program, qui présente une approche holistique de l'apprentissage en ce qui a trait à la spiritualité autochtone et aux types de soins.</p>



Anishnaabe Oway-Ishi Inc.

Organisation	 <p>Anishnaabe Oway-Ishi Inc. 317-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1 Tél. : (204) 957-7930 Télec. : (204) 942-7958 Courriel : admin@owayishi.com</p>
Description	
<p>Ce programme vise à aider les jeunes Autochtones qui ont de la difficulté à faire la transition vers le marché du travail ou à y prendre une part active. Les participants au programme reçoivent des séances de counseling et des pré-formations. Ils bénéficient également de services de suivi qui leur permettent de trouver de l'emploi ou de poursuivre leur formation continue, ou encore d'obtenir de la formation plus poussée liée à une profession particulière.</p>	

Anokiiwin Training Institute

Organisation	 <p>Anokiiwin Training Institute 105-260 avenue St. Mary Winnipeg (MB) R3C 0M6 Tél. : (204) 925-2790 Télec. : (204) 943-0023 Site Web : www.anokiiwin.com Courriel : cowane@anokiiwin.com</p>
Description	
<p>L'Institut offre une gamme complète de programmes de formation et de services, dont l'évaluation des besoins et des compétences des candidats, la conception de cours et de curriculum, ainsi que la gestion de projets. L'Institut met en valeur les pratiques de formation traditionnelles par le biais de mesures novatrices telles que le recours à des groupes de partage d'information ou l'emploi d'instructeurs autochtones, mais aussi en faisant montre d'une réelle sensibilité envers les valeurs autochtones. Les cours individuels et les activités de formation sont conçues au cas par cas.</p>	

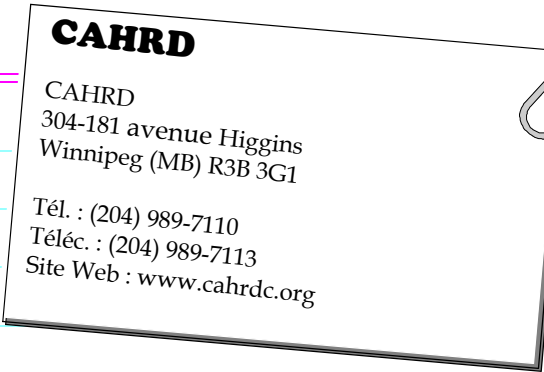


Assembly of Manitoba Chiefs First Nations Human Resource Development Strategy (AMCFNHRDS)


Organisation	AMCFNHRDS 305A-260 avenue St. Mary Winnipeg (MB) R3C 0M6
Description	Tél. : (204) 987-9570 Télec. : (204) 987-9589 Sans frais : 1-866-987-9570 Site Web : www.manitobachiefs.com Courriel : dwilson@manitobachiefs.com
<p>L'Assembly of Manitoba Chiefs First Nations Human Resource Development Strategy (AMCFNHRDS) représente les intérêts des peuples des Premières nations du Sud manitobain en matière d'embauche et de formation. Le programme regroupe 21 commissions locales de gestions. Le mandat de l'AMCFNHRDS est de soutenir le principe du processus décisionnel local et des actions au niveau local, tout en assurant le soutien, la promotion et la défense des besoins des commissions locales de gestion des Premières nations du Sud du Manitoba.</p>	



Centre for Aboriginal Human Resource Development Inc.

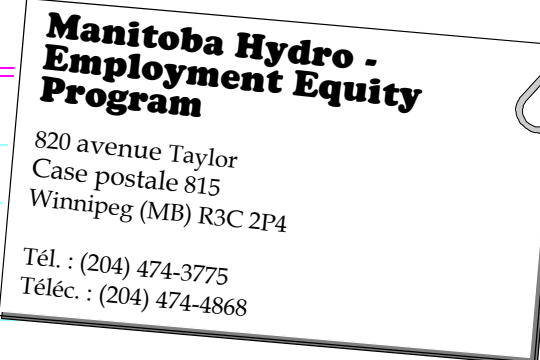
Organisation	 <p>CAHRD CAHRD 304-181 avenue Higgins Winnipeg (MB) R3B 3G1</p>
Description	
<p>Le centre offre de la formation et des services en emploi à la communauté autochtone de Winnipeg. Il propose de l'aide au niveau de l'identification des objectifs d'embauche, de la préparation à l'emploi et de la recherche d'emploi ainsi que des services de placement pour les diplômés par le biais de son programme Staffing Solutions. Des liens sont disponibles sur le site Web.</p>	

Centre for Indigenous Environmental Resources (CIER)


Organisation	 <p>CIER CIER 310 Johnson Terminal 25 Forks Market Road Winnipeg (MB) R3C 4S8</p>
Description	
<p>Organisme sans but lucratif situé hors campus, le CIER a été créé par les leaders des Premières nations du Canada et est dirigé par ceux-ci. Le mandat du Centre vise à offrir aux étudiants autochtones des compétences et des connaissances qui favorisent des solutions et des stratégies holistiques dans le règlement de questions environnementales touchant les Premières nations.</p>	



Manitoba Hydro - Employment Equity Program

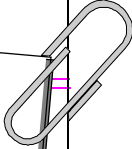
Organisation	 <p>Manitoba Hydro - Employment Equity Program</p> <p>820 avenue Taylor Case postale 815 Winnipeg (MB) R3C 2P4</p> <p>Tél. : (204) 474-3775 Télec. : (204) 474-4868</p>
Description	
<p>Ce programme vise à favoriser la création d'emploi et les possibilités de promotions pour les groupes sous-représentés, les Autochtones, les femmes, les individus souffrant de déficiences et les membres de minorités visibles au sein de Manitoba Hydro. Les formes de soutien incluent des services de consultation dans le domaine de la préparation à l'emploi et de l'aide financière aux étudiants postsecondaires.</p>	

Manitoba Métis Federation - Employability Improvement Initiatives

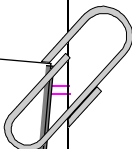
Organisation	 <p>MMFEII Fédération des Métis du Manitoba - Initiatives d'amélioration à l'employabilité 150 avenue Henry-3e étage Winnipeg (MB) R3B 0J7</p> <p>Tél. : (204) 586-8474 Télec. : (204) 947-1816 Sans frais : 1-800-665-8474 Site Web : www.mmf.mb.ca Courriel : mmf@mmf.mb.ca</p>
Description	
<p>La Manitoba Métis Federation a créé sept commissions de gestion locales qui sont responsables du programme Employability Improvement Initiatives dans chacune des régions de la province. Chacune des commissions développe et met en œuvre des programmes, des services et des projets liés au marché du travail pour les peuples métis afin qu'ils obtiennent et gardent des emplois.</p>	



MB4Youth

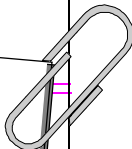
Organisation	 MB4Youth 310-800 avenue Portage Winnipeg (MB) R3G 0N4
Description	
<p>MB4Youth offre une vaste gamme de programmes et de services aux jeunes Manitobains en matière d'emploi, de formation, de développement de carrière et de leadership. Les employeurs qui engagent des étudiants par le biais de programmes tels que Objectif carrière, Mentorat au Manitoba, l'Équipe verte en milieu urbain et Mon Village de l'Équipe verte peuvent bénéficier de subventions salariales ou de bourses.</p>	

Native Affairs Secretariat

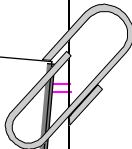
Organisation	 Native Affairs Secretariat 200-500 avenue Portage Winnipeg (MB) R3C 3X1
Description	
<p>Le Native Affairs Secretariat est le centre de ressources du personnel du ministre responsable des Affaires indiennes. Le Secrétariat assume le rôle de coordonnateur et d'agent de liaison auprès de tous départements gouvernementaux en matière de développement des politiques touchant les questions autochtones. De plus, le personnel du Secrétariat travaille en collaboration avec des organismes autochtones dans la recherche et l'analyse de diverses questions autochtones.</p>	



Taking Charge!

Organisation	 <p>Taking Charge! 100-290 rue Vaughan Winnipeg (MB) R3B 2N8</p>
Description	<p>Tél. : (204) 925-1100 Télec. : (204) 925-1105 Site Web : www.takingcharge.com</p>
	<p>Taking Charge! est un projet pilote conçu pour livrer des services destinés à aider les parents seuls bénéficiant d'aide à l'emploi et au revenu à reconquérir leur autonomie. Les services sont destinés à aider et à préparer les clients au marché du travail. Ils sont répartis sous diverses catégories, dont la formation (formation informatique, mise à niveau et autres ateliers), l'alphabétisation et les études universitaires, le préemploi, le placement et la formation en compétences particulières.</p>

Urban Circle Training Centre Inc.

Organisation	 <p>Urban Circle Training Centre Inc. 519 avenue Selkirk Winnipeg (MB) R2W 2M6</p>
Description	<p>Tél. : (204) 589-4433 Télec. : (204) 582-6439 Site Web : www.webspawner.com/users/urbancircle/index.html</p>
	<p>S'inspirant de la philosophie du cercle d'urgence, le Centre est un organisme communautaire dont la mission est de fournir aux Premières nations et aux Autochtones des formations comportant des compétences ciblées en fonction des demandes du marché du travail. Une fois les programmes complétés, les individus sont par la suite placés auprès d'un employeur-hôte afin de parfaire leur formation.</p>



6.8 Outils de référence

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre ces questions.

Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des livres et des articles, ainsi que, si disponible, des vidéos et des CD-ROM qu'on peut utiliser dans le lieu de travail.

Dans la mesure du possible, nous avons indiqué l'endroit où se procurer ces documents. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre coordonnatrice régionale de l'IPAMT.

Ces documents sont répartis de la façon suivante : livres et articles, CD-ROM, médias et vidéos. De plus, dans la marge il y a un renvoi à la section pertinente du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Manitoba*. Comme des mises à jour seront faites régulièrement, nous espérons pouvoir ajouter d'autres documents pour chaque section.

Sources d'information dans la région du Manitoba :

Librairies

Winnipeg

University of Manitoba Bookstore
Fort Garry Branch
140 University Centre, University of Manitoba
Winnipeg (MB) R3T 2N2
Tél. : (204) 474-8321
Télec. : (204) 474-7555
Site Web : www.umanitoba.ca/campus/bookstore/
Courriel : tergesn@ms.umanitoba.ca

University of Winnipeg Bookstore
Health and Sciences Library
727 avenue McDermot, University of Manitoba
Winnipeg (MB) R3E 3P5
Tél. : (204) 789-3601
Télec. : (204) 789-3901
Site Web : www.umanitoba.ca/campus/bookstore/

McNally Robinson Booksellers Ltd.
McNally Robinson à Grant Park
1120 avenue Grant



Winnipeg (MB) R3M 2A6
Tél. : (204) 475-0483
Télé. : (204) 475-0325
Sans frais : 1-800-561-1833
Site Web : www.mcnallyrobinson.com
Courriel : info@grant.mcnallyrobinson.com

Pemmican Publications Inc.
150 avenue Henry
Winnipeg (MB) R3B 0J7
Tél. : (204) 589-6346
Télé. : (204) 589-2063
Courriel : pemmicanpublications@hotmail.com

Pendragon Games & Hobbies
516 avenue Portage
Winnipeg (MB) R3C 0G2
Tél. : (204) 772-5415
Télé. : (204) 772-5458
Courriel : pgh@mts.net

Prairie Sky Books
871 avenue Westminster
Winnipeg (MB) R3G 1B3
Tél. : (204) 774-6152
Télé. : (204) 775-3534
Courriel : skybooks@mts.net

Radiance Books & Treasures
7-875 avenue Corydon
Winnipeg (MB) R3M 0W7
Tél. : (204) 284-4231
Télé. : (204) 284-4231

Altona

Friesens Stationery & Books
67 rue 2e NE
Altona (MB) R0G 0B0
Tél. : (204) 324-6431
Télé. : (204) 324-8917
Courriel : louiseb@friesens.com
Site Web : www.friesens.com



Brandon

Brandon University Campus Books
270 18e rue
Brandon (MB) R7A 6A9
Tél. : (204) 727-9732
Télééc. : (204) 726-8205
Courriel : books@brandonu.ca
Site Web : www.brandonu.ca

Portage-La-Prairie

Just Books
2450 avenue Saskatchewan Ouest
Portage-La-Prairie (MB) R1N 3N8
Tél. : (204) 857-2861

St. Boniface

Librairie à la Page
200, boul. Provencher
St. Boniface (MB) R2H 0G3
Tél. : (204) 233-7223
Télééc. : (204) 231-1136
Courriel : alapage@mts.net

St. Malo

Judith's Books
23 chemin Lakeshore
St. Malo (MB) R0A 1T0
Tél. : (204) 347-5014
Télééc. : (204) 347-5014

Journaux

Winnipeg

Grassroots News
734 avenue Polson
Winnipeg (MB) R2Y 1M2
Tél. : (204) 589-7495
Télééc. : (204) 589-7540



Manitoba Association of Native Languages Newsletter
119 avenue Sutherland
Winnipeg (MB) R2W 3C9
Tél. : (204) 943-3707
Télé. : (204) 947-6564

Taiga Communications
First Perspective/Dakota Ojibway Drum
209-65 avenue Dewdney
Winnipeg (MB) R3B 0E1
Tél. : (204) 988-9407
Télé. : (204) 988-9400

The Council Fire
200 avenue St. Mary
2e étage
Winnipeg (MB) R3C 0M6
Tél. : (204) 956-0610
Télé. : (204) 956-2109

Weetamah
205A-70 rue Arthur
Winnipeg (MB) R3B 1G7
Tél. : (204) 944-9517

The Pas

Natatowin News
a/s The Pas First Nation
Case postale 297 ou Case postale 4000
The Pas (MB) R9A 1K4
Tél. : (204) 623-5483
Télé. : (204) 623-5263

Pukatawagan

Mississippi Native Communications
General Delivery
Pukatawagan (MB) R0B 1G0
Tél. : (204) 553-2181
Télé. : (204) 553-2419



Livres et articles

- Aboriginal Awareness Committee. *Aboriginal Organizations in Manitoba 1999-2001 Millennium Edition*. Native Education Directorate, 1998.
- Association des banquiers canadiens. *Banking on Employment Equity, A Casebook*. The Association, 1994.
- Agocs et al. *Employment Equity: Cooperative Strategies for Organizational Change*. Prentice Hall, 1992.
- Benimadhu, P. et Wright, R. *Implementing Employment Equity: A Canadian Experience*. Conference Board du Canada, 1992.
- Bevan, Lynne. *The Employment Equity Manual: Implementing Employment Equity in Canada*. Toronto: Carswell, 1992.
- Bureau des statistiques du Manitoba. *Manitoba's Aboriginal Populations Projected 1991-2016*. Manitoba: Bureau des statistiques, 1997.
- Campbell, Elaine. *Employment Equity in Canada*. Current Issue Paper No.146. Toronto: Service de recherche de la Législature, 1993.
- Commission de la fonction publique du Manitoba. *Putting Equity to Work: An Affirmative Action Handbook for Managers*. Commission de la fonction publique du Manitoba, 1997.
- Erasmus, Peter. *A Practical Framework for Community Liaison Work in Native Communities*. Alberta, 1991. (Disponible chez Wayne Erasmus à Edmonton pour la somme de 15.00 \$, tél. : 403-420-7123 ou téléc. : 403-420-8985.)
- Gentile, M. ed. *Differences that Work: Organizational Excellence through Diversity*. Harvard Business Review Book., 1993.
- Groupe consultatif sur l'équité en emploi des Autochtones. *Best Practices Case Studies*. Gouvernement du Canada, 1992.
- Groupe de consultation sur l'équité en emploi pour les personnes handicapées. *Études de cas portant sur les pratiques exemplaires dans l'emploi de personnes handicapées*. Gouvernement du Canada, 1994.
- Industrie, Commerce et tourisme Manitoba. *Ota-Miska 1999-2000*. Manitoba: Industrie, Commerce et tourisme, 1999.



- Lewis, Mike and Hatton, William. *Aboriginal Joint Ventures - Negotiating Successful Partnerships*. Centre for Community Enterprise Publications, 1991.
- Manitoba Aboriginal Advisory Committee on Affirmative Action. *Civil Service Aboriginal Needs Assessment Survey Report*. Winnipeg: le comité, 1991.
- Manitoba Native Affairs Secretariat. *Profile of Manitoba's Aboriginal Population*. Winnipeg: Affaires du Nord - Manitoba, 1995.
- Minors, Arnold et al. *Employment Equity for Racially Visible & Aboriginal Peoples: Laying the Groundwork for Change*. Association canadienne des commissions/conseils scolaires, 1995.
- R.R. Thomas. *Beyond Race and Gender: Unleashing the Power of Your Total Workforce by Managing Diversity*. AMACOM, 1991.
- Sous-comité de l'IANE de Brandon. *Recruitment and Retention of Aboriginal Employees*. IANE, 1997.
- Statistique Canada. *Base de données bibliographique sur l'équité en matière d'emploi*. Ottawa: Département des statistiques sur la famille, le logement et la société, 1995.

Média

Télévision

- **Aboriginal Peoples Television Network (APTN)**

APTN a commencé à diffuser de la programmation autochtone en 1999. Le réseau offre une grande variété d'émissions sur l'actualité, la culture et le divertissement autochtone. Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à APTN à l'adresse suivante : 339 avenue Portage, Winnipeg (MB) R3B 2C3, tél. : (204) 947-9331, téléc. : (204) 947-9307, sans frais : 1-888-278-8862, site Web : www.aptn.ca.

Radio

- **Native Communications Inc. (NCI)**

NCI offre une programmation radio autochtone incluant actualités, nouvelles culturelles et chroniques de divertissement. Le réseau de diffusion couvre l'ensemble du Manitoba. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter NCI à l'adresse suivante : 1507 Inkster Boulevard, Winnipeg (MB)



R2X 1R2, tél. : (204) 772-8255, téléc. : (204) 779-5628, sans frais : 1-877-624-8255, site Web : www.ncifm.com.

Vidéos

Les vidéos suivantes sont disponibles à emprunter par le biais la Commission de la fonction publique du Manitoba. Afin de faire une demande de prêt, veuillez téléphoner au numéro suivant : (204) 945-2332.

- **Completing the circle: the story of Native Languages in Manitoba (52 minutes)** [Winnipeg: Manitoba Association for Native Languages, 1995]. Bande vidéo.

Le lien entre la culture et la langue est mis en évidence dans cette bande vidéo consacrée aux programmes de la Manitoba Association of Native Languages dédiés à la promotion, au maintien et à la revitalisation des six regroupements de langue que l'on retrouve dans la province.

- **So Like You (22 minutes)**

Fiction dramatique racontant l'histoire d'une accusation de harcèlement sexuel en milieu de travail.

- **One to One (10 minutes)**

Cette bande vidéo explore la réalité et les problèmes liés aux troubles de l'ouïe.

- **Opportunity for All (28 minutes)**

Cette bande vidéo est conçue pour aider les administrateurs et les superviseurs à éviter les plaintes de discrimination et les pratiques discriminatoires en matière d'emploi relevant de questions relatives à la race, au sexe, à l'âge, aux handicaps et au niveau de scolarité.

- **Different Approach (30 minutes)**

Cette bande vidéo illustre de manière humoristique frappante la manière dont on a parfois tendance à ne pas reconnaître le potentiel des personnes souffrant de déficiences.

- **Changing the Climate (120 minutes)**

Conférence sur l'équité en matière d'emploi au Manitoba.

- **Given the Chance**

Cette bande vidéo jette un coup d'œil aux questions d'équité en matière d'emploi liées directement à la main-d'œuvre autochtone.



➤ **The People Outside the Circle (30 minutes)**

Commentaire sur la haute fréquence de déficiences diverses au sein de la population autochtone du Manitoba.

➤ **Equity Works (12 minutes)**

Cette bande vidéo démontre comment il est possible de transformer les lieux de travail en environnements équitables à tous les niveaux au Manitoba.

➤ **Making the Differences Work (28 minutes)**

Cette bande vidéo démontre le pouvoir de la diversité en action partout au Manitoba.

➤ **Racism and Employment Equity (35 minutes)**

Cette bande vidéo explore les problèmes de racisme touchant les questions d'équité en matière d'emploi au sein des lieux de travail manitobains.



6.9 Sites Web

L'Internet est une mine d'information pour se renseigner sur de nombreux sujets. Les employeurs pourront y trouver des renseignements sur diverses questions, dont les cultures et les collectivités autochtones et l'emploi des Autochtones.

Les sites Web suggérés ici constituent un bon exemple de l'information disponible sur Internet. Ils sont classés par ordre alphabétique, selon le nom de l'organisation ou du site.

Nota : Cette section n'inclut pas les sites Web indiqués dans les sections 6.4 à 6.8.

Sites Web ayant rapport aux Autochtones

Affaires autochtones et du Nord - Manitoba

Ce site Web contient des liens vers les documents suivants :

- Le rapport annuel du ministère
- La Convention sur la submersion des terres du nord manitobain
- Le Treaty Land Entitlement
- La Stratégie de développement du Nord
- Aboriginal People in Manitoba
- Aboriginal Population Projections

Site Web :

www.gov.mb.ca/ana

Commission des droits de la personne du Manitoba

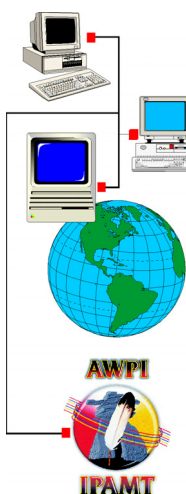
Ce site Web contient un certain nombre d'outils fort utiles tels qu'un échantillonnage de politiques générale d'entreprises, dont par exemple :

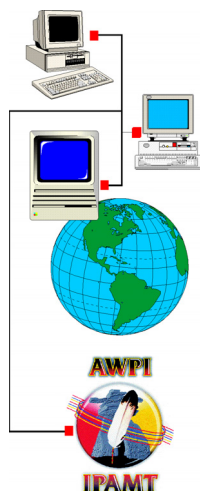
- une politique contre la discrimination
- une politique contre le harcèlement racial
- une politique sur les besoins particuliers
- une politique contre le harcèlement sexuel

Le site offre également des directives d'enquête pré-embauche.

Site Web :

www.gov.mb.ca/hrc





Éducation et Formation continue

Ce site Web contient une liste exhaustive de liens vers des sites traitant des sujets suivants :

- informations et services en matière de développement des carrières au Manitoba (programmes d'apprentissage, initiatives jeunesse, compétences en recherche d'emploi, carrières et professions, etc.)
- possibilités d'activités éducatives et de formations
- ressources pour le milieu des Affaires

Site Web :

www.edu.gov.mb.ca/tce

Gouvernement du Manitoba

Ce site Web contient des liens vers chacune des agences et chacun des départements gouvernementaux manitobains (ainsi que leurs programmes).

Site Web :

www.gov.mb.ca/index

L'Initiative sur la Participation des Autochtones au Marché du Travail (IPAMT)

Ce site Web décrit en détail la mission de l'IPAMT et contient des liens vers diverses publications, dont celle-ci et d'autres guides des employeurs de l'IPAMT.

Site Web :

www.ainc-inac.gc.ca/ai/awpi/index_f.html

Instructional Resources Unit : Bibliothèque des ministères de l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse - Manitoba

Ce site Web contient une bibliographie exhaustive en fait de documentation imprimée et audiovisuelle touchant les Autochtones.

Site Web :

www.edu.gov.mb.ca/ks4/iru

Profils des Premières nations

Ce site Web contient des liens vers les profils des 62 communautés des Premières nations identifiées par le MAINC ainsi que des données statistiques sur les Premières nations fournies par Statistique Canada. Le site contient également des liens vers d'autres sites Web des Premières nations.

Site Web :

www.communityprofiles.mb.ca/first_nations

